



LOUVAIN
School of Management

UNIVERSITE CATHOLIQUE DE LOUVAIN
LOUVAIN SCHOOL OF MANAGEMENT

Comment les monnaies sociales peuvent-elles contribuer à réduire l'exclusion financière ?

Promoteur : Professeur Th. Bréchet

Mémoire présenté par
Christophe Duquenne
en vue de l'obtention du titre de
Master en ingénieur de gestion

ANNEE ACADEMIQUE 2014-2015

Mes remerciements vont à mes amis et à ma famille. Leur soutien et les nombreuses discussions m'ont été très utiles tout au long des recherches et de la rédaction de ce mémoire.

Je tiens également à remercier le Professeur Thierry Bréchet, promoteur de ce mémoire, pour son aide et ses conseils.

Table des matières

Introduction.....	1
Première partie : Les monnaies sociales	4
Chapitre 1 : Cadre théorique des monnaies sociales	4
1.1 Définition et fonctions de la monnaie	5
1.2 Définition de la monnaie sociale	6
1.3 Historique de la monnaie sociale.....	8
Chapitre 2 : Fonctions des monnaies sociales	10
2.1 Localiser les échanges	10
2.2 Dynamiser les échanges locaux	10
2.3 Transformer la nature des échanges.....	11
2.4 La démocratie économique.....	12
2.5 Permettre les échanges en cas de pénurie de monnaie conventionnelle.....	13
2.6 Fonctions secondaires.....	13
Chapitre 3 : Caractéristiques et typologie des monnaies sociales.....	15
3.1 Caractéristiques étudiées	15
Objectif.....	15
Forme monétaire	15
Système basé sur la confiance et système basé sur une réserve	16
Taille.....	16
Produits et services	17
Gestion des émissions et retraits de monnaie	17
Convertibilité de la monnaie	18
Utilisateurs	18
Crédit	19

3.2	Typologie des monnaies sociales.....	19
	Profil 1 : LETS, SEL et banques du temps	19
	Profil 2 : Trueque (troc)	22
	Profil 3 : SOL.....	24
	Profil 4 : Palmas.....	26
3.3	Tableau de synthèse des profils de monnaies sociales types	28
3.4	Difficultés générales des systèmes de monnaie sociale.....	29
3.5	Éléments-clés d'organisation	30
Deuxième partie : Exclusion financière et monnaies sociales		32
Chapitre 4 : L'exclusion financière.....		33
4.1	Définitions.....	33
	L'exclusion bancaire	35
	L'exclusion du crédit.....	35
	L'exclusion de l'épargne	35
	L'exclusion de l'assurance	36
4.2	Causes de l'exclusion financière.....	36
	L'offre.....	37
	La demande	38
	Les facteurs sociétaux	39
4.3	Conséquences.....	40
	Conséquences financières	40
	Conséquences sociales.....	41
Chapitre 5 : Les monnaies sociales et la réduction de l'exclusion financière		41
5.1	Analyse basée sur les quatre aspects de l'exclusion financière	42
5.1.1	Profil LETS, SEL et banques du temps	42
	Réduction de l'exclusion bancaire	42
	Réduction de l'exclusion du crédit	44
	Réduction de l'exclusion de l'épargne.....	45

Réduction de l'exclusion de l'assurance.....	46
5.1.2 Profil Trueque	47
Réduction de l'exclusion bancaire.....	47
Réduction de l'exclusion du crédit	47
Réduction de l'exclusion de l'épargne.....	49
Réduction de l'exclusion de l'assurance.....	50
5.1.3 Profil SOL.....	51
Réduction de l'exclusion bancaire.....	51
Réduction de l'exclusion du crédit	52
Réduction de l'exclusion de l'épargne.....	53
Réduction de l'exclusion de l'assurance.....	53
5.1.4 Profil Palmas	54
Réduction de l'exclusion bancaire.....	54
Réduction de l'exclusion du crédit	55
Réduction de l'exclusion de l'épargne.....	56
Réduction de l'exclusion de l'assurance.....	56
5.2 Tableau de synthèse : analyse des profils monétaires et des quatre aspects de l'exclusion financière traités	57
5.3 Synthèse de l'analyse.....	58
L'exclusion bancaire	58
L'exclusion du crédit.....	58
L'exclusion de l'épargne	59
L'exclusion de l'assurance	59
Vue globale sur l'exclusion financière.....	59
Conclusion	61
Bibliographie.....	65

Introduction

La monnaie, un outil qu'utilisent chaque jour des milliards de personnes. Un mot courant dans les journaux, à la télévision, en économie. Mais au fond, qu'est-ce que la monnaie ?

Les premières réflexions à l'origine de la problématique traitée dans ce mémoire découlent de cette question. La monnaie définie comme « tout ce que les gens acceptent pour le paiement de biens et services ou pour le remboursement de dettes » (Hubbard, 1994), apparaît comme un concept vaste, pouvant recouvrir une multitude de choses et de situations. En observant la monnaie de plus près, on s'aperçoit qu'elle se présente sous des formes diverses et qu'il peut exister différents types de monnaie qui fonctionnent en parallèle au sein d'un même système économique ou politique. La monnaie officielle, qui est représentée par la devise monétaire officielle d'un ou plusieurs états, n'est donc pas l'unique forme monétaire présente sur un même territoire. En effet, les bons de tous genres, les cartes de fidélité, des objets échangés entre collectionneurs, etc. peuvent également être considérés comme de la monnaie. La monnaie se limite-t-elle à la fonction de paiement ? Ne possède-t-elle pas d'autres attributs ?

C'est au cours de recherches sur la monnaie et les théories monétaires qu'un type spécifique de monnaie a attiré notre attention : les monnaies sociales, des monnaies locales d'origine citoyenne. Ces monnaies, objets d'étude du domaine de l'économie sociale, sont présentées comme des outils pouvant dynamiser l'économie et localiser les richesses, et paraissent pouvoir apporter une certaine contribution à des problématiques économiques et financières actuelles. Elles ont vu leur nombre augmenter rapidement après la crise de 2008, généralement avec pour objectif de reprendre le contrôle monétaire face aux phénomènes de spéculation et à leurs conséquences (Robin, 2014). Mais de quelle utilité sont-elles réellement ?

Les monnaies sociales sont des instruments économiques peu étudiés. Pourtant, certains économistes et spécialistes, notamment Servet (2006), Blanc (2007), Lietaer & Kennedy (2008), avancent qu'elles offrent de nombreuses possibilités économiques et qu'elles peuvent également se présenter comme des alternatives plus efficaces que la monnaie

officielle dans certains cas de figure. Ceux-ci partent du constat que la monnaie n'est pas neutre, contrairement à l'idée de la théorie quantitative de la monnaie telle que formulée par l'économiste Fisher (1911). La monnaie est dite neutre « lorsqu'une variation étant intervenue dans les variables monétaires, celle-ci ne modifie pas le système de prix d'équilibre, ni les variables réelles de l'économie » (Montoussé, 2006). La monnaie n'aurait donc pas d'effet sur l'économie réelle, c'est-à-dire sur la production de biens et services. Les économistes et spécialistes partisans des monnaies sociales réfutent cette hypothèse et affirment que la monnaie peut avoir des effets sur l'économie réelle, comme l'a énoncé Keynes (1936). C'est donc sur la théorie de non-neutralité de la monnaie que nous nous reposerons pour l'étude des monnaies sociales.

Quelles sont les effets des monnaies sociales ? Bien que chaque projet de monnaie sociale ait un objectif spécifique, il semble que ces monnaies puissent dans certains cas avoir des effets positifs sur les phénomènes d'exclusion, qu'elle soit sociale ou financière. Certains auteurs¹ évoquent un lien entre les monnaies sociales et l'exclusion, mais ne fournissent pas ou peu d'explications concrètes sur les mécanismes sous-jacents. Nous avons dès lors décidé de nous concentrer sur l'exclusion financière afin d'étudier les effets que les monnaies sociales peuvent avoir sur ce phénomène. L'exclusion financière est définie comme la difficulté d'accès ou d'utilisation de produits et services financiers (Gloukoviezoff, 2004). Ce phénomène est une réalité puisqu'en 2014, plus de deux milliards d'adultes n'avaient pas accès à un compte bancaire (The Economist, 2015). En partant de la thèse selon laquelle les monnaies sociales peuvent avoir des effets réduisant l'exclusion financière, nous posons la question de recherche suivante : « Comment les monnaies sociales peuvent-elles contribuer à réduire l'exclusion financière ? ». L'intérêt est donc d'étudier plus en profondeur ces systèmes monétaires et les possibilités financières qu'ils induisent.

Ce mémoire est organisé en deux parties. La première est consacrée aux monnaies sociales, en présente les caractéristiques distinctives et propose une typologie des monnaies sociales reprenant un ensemble de critères. La seconde partie développe les éléments de l'exclusion financière et les enjeux liés. C'est également dans la seconde partie que nous analyserons les contributions que peuvent apporter les monnaies sociales en cas d'exclusion financière, notamment en reprenant la typologie réalisée

¹ Thorne (1996), Pacione (1998), Greco (2006) et Servet (2006).

dans la première partie. Une synthèse de l'analyse et une conclusion clôtureront le mémoire.

Nous nous limiterons à observer les phénomènes de monnaies sociales tels que définis dans le premier chapitre, bien que d'autres systèmes monétaires puissent également offrir des solutions en terme de lutte contre l'exclusion. Concernant l'exclusion financière, nous nous pencherons sur quatre aspects déterminés : l'exclusion bancaire, l'exclusion du crédit, l'exclusion de l'épargne et l'exclusion de l'assurance. La diversité et le nombre de systèmes de monnaies sociales, résumés à quatre groupes dans ce travail, rendent difficile d'établir et d'utiliser des données précises et quantitatives pour chacun de ces groupes. Les résultats et recherches comportent donc des éléments majoritairement qualitatifs dans le but d'inclure l'ensemble des expériences de monnaies sociales relevées.

Première partie : Les monnaies sociales

Dans cette première partie nous exposerons les grands traits relatifs à ce type de monnaie et analyserons les différents profils sous lesquels elle peut se présenter. Nous nous sommes en grande partie appuyés sur les publications de Jérôme Blanc². Il étudie depuis plus de 15 ans les phénomènes monétaires et porte un intérêt marqué pour l'économie sociale.

Le premier chapitre fournit un cadre théorique des monnaies sociales. La première section propose une définition de la monnaie, la deuxième précise quels concepts nous entendons par le terme « monnaies sociales » et la troisième section fournit un bref historique de ces systèmes monétaires. Le chapitre suivant expose les fonctions des monnaies sociales afin de comprendre les principales raisons de leur création et les situations dans lesquelles elles pourraient être d'une utilité significative. Enfin, le troisième chapitre propose une typologie des monnaies sociales basée sur différentes caractéristiques distinctives. Ces différents profils seront repris dans la deuxième partie afin d'évaluer les mécanismes de lutte contre l'exclusion financière sous-jacent aux monnaies sociales.

Chapitre 1 : Cadre théorique des monnaies sociales

Il existe une multitude de types de monnaie, chacune ayant ses caractéristiques distinctives. Selon Blanc (2007), outre la monnaie officielle, la monnaie peut se présenter sous quatre grands profils, chacun ayant un objectif particulier : à caractère politique, lucratif, citoyen, ou de développement sectoriel. Cependant, ces profils ne sont pas imperméables et certaines monnaies peuvent posséder des caractéristiques propres à différents profils. Les monnaies dites « sociales » sont généralement reprises sous les profils de monnaies citoyennes et de monnaies à objectif de développement sectoriel.

Nous nous pencherons d'abord sur le terme « monnaie », pour ensuite définir les monnaies sociales et leurs objectifs. Un court historique de ces monnaies clôturera le premier chapitre.

² Maître de conférences à l'Université Lumière Lyon 2 et membre du comité éditorial de l'International Journal of Community Currency Research (IJCCR).

1.1 Définition et fonctions de la monnaie

La définition même du mot « monnaie » est sujette à de nombreux débats. En effet, ce que recouvre précisément le concept de monnaie est discuté par de nombreux spécialistes de diverses disciplines telles que l'économie, l'histoire ou encore la sociologie (Cfr. Siaens (1988) et Lacoue-Labarthe (1980)).

Hubbard définit la monnaie de la manière suivante : « Money represents anything that people are willing to accept in payment for goods and services or to pay off debts » (Hubbard, 1994), soit tout ce que les gens acceptent pour le paiement de biens et services ou pour le remboursement de dettes.

Lietaer (2006) définit la monnaie comme un « accord passé au sein d'une communauté pour utiliser un objet en tant que moyen standardisé d'échange ».

Du fait des définitions larges et enclines à différentes interprétations, il paraît donc utile de se référer aux fonctions mêmes de la monnaie pour mieux cerner le phénomène et préciser ce qui est, ou n'est pas, de la monnaie.

La monnaie possède trois fonctions principales (Blanc, 2000).

- La fonction de compte ou de valeur permet d'appliquer un ordre de grandeur, un étalon de valeur. Dans le cas de la monnaie fiduciaire, la valeur nominale est supérieure à la valeur intrinsèque et repose sur la confiance des utilisateurs.
- La fonction de paiement ou d'intermédiaire des échanges permet le paiement d'une dette.
- La fonction de réserve ou d'épargne traduit la possibilité de transposer à un moment ultérieur le pouvoir d'achat.

Toute chose possédant ces trois fonctions est donc considérée comme de la monnaie. Le terme « monnaie officielle » utilisé dans le mémoire renvoie à la devise monétaire, d'un ou plusieurs états, officiellement admise par l'autorité politique (Euro, Dollar, Yen,...).

1.2 Définition de la monnaie sociale

Certains auteurs parlent dans le cadre d'études sur l'économie solidaire de monnaies complémentaires, de monnaies locales, de monnaies sociales, de monnaies alternatives ou encore de monnaies communautaires. Il s'avère que ces différentes appellations se réfèrent généralement à un même type de monnaie, avec cependant quelques caractéristiques qui peuvent varier selon les termes. Nous proposons dans cette section différentes définitions des types de monnaies présentés dans les recherches et justifions l'utilisation du terme « monnaies sociales » utilisé tout au long du mémoire.

La monnaie dite « locale » est destinée à être échangée dans une zone spécifique. Ce genre de monnaie peut apparaître de par la géographie, la création et l'utilisation de la monnaie par une certaine communauté ou encore, par la captation de clients par le biais d'instruments monétaires de fidélité (Blanc, 2000).

La monnaie sociale est parfois appelée « monnaie complémentaire », cette appellation se réfère alors à la complémentarité entre la monnaie officielle et sociale. Les monnaies complémentaires sont définies comme « des accords passés au sein d'une communauté dans le but d'accepter un moyen de paiement autre que la monnaie légale » (Lietaer, 2006). Les deux termes sont parfois utilisés comme synonymes. Cependant, certains font la différence entre monnaie complémentaire et monnaie multilatérale³ (Blanc, 2006c). Afin d'inclure les monnaies multilatérales dans le champ d'étude des monnaies sociales, le terme monnaie complémentaire sera utilisé afin de se référer à une caractéristique de monnaie sociale précise.

Le terme « monnaie alternative » est très large et inclut de nombreux types de monnaies, dont les monnaies sociales. Amato (2006) présente les monnaies alternatives comme étant dans certaines situations plus adaptées d'utilisation que la monnaie officielle. Mais la monnaie alternative représente toute chose qui pourrait être un moyen de substitution à la monnaie officielle et inclut donc les tickets et chèques de tous genres, les bons cadeaux et autres bons, les monnaies virtuelles (bitcoins), etc. Dans le cadre de

³ Cfr. section 3.1 (Gestion des émissions et retraits de monnaie) au chapitre 3 pour plus de précisions.

ce mémoire, l'objet d'étude n'inclut pas une aussi grande variété de monnaies et ce concentre sur un type particulier de monnaie.

La désignation « monnaies communautaires » est plus utilisée dans les pays anglophones pour désigner les monnaies locales (Blanc, 2006a) et est peu utilisé dans la littérature francophone.

Dans le cadre de ce mémoire, le terme « monnaie sociale » fait référence à un moyen d'échange local d'origine citoyenne. La monnaie sociale n'est donc pas créée ni gérée par une institution politique ou une organisation économique à but lucratif, mais a pour origine l'initiative communautaire (Blanc, 2006a). De plus, elle n'est pas émise dans un but primaire de création et distribution de profit. Selon Jérôme Blanc (2006b), la monnaie locale est sociale à partir du moment où elle répond aux fonctions de localisation des échanges, de dynamisation des échanges et de transformations des relations de l'échange⁴.

Ces monnaies sociales sont ouvertes et leur organisation est décentralisée (Hart, 2006) :

- Ouvertes : Elles peuvent être créées par n'importe qui, à la différence de la monnaie émise par les banques conventionnelles. Leur usage est libre et ne dépend que de la volonté d'échange des participants.
- Organisation décentralisée : l'émission de la monnaie sociale est gérée par l'organisation communautaire. Il peut y avoir plusieurs monnaies sociales et organisations gérantes sur un même territoire, à la différence de la monnaie officielle émise par une institution officielle centralisée.

Le terme « monnaie sociale » exprime une proximité certaine avec l'économie sociale et solidaire, et met aussi l'accent sur un des objectifs qui est l'insertion des personnes dans une communauté d'échange (Blanc, 2006a). L'appellation « sociale » de la monnaie met également en relief l'origine de cette monnaie qui est avant tout communautaire et détachée de toute institution politique ou à but de lucre.

⁴ Cfr. Chapitre 2 : Fonctions des monnaies sociales.

Pour Sztompka (1993), la monnaie sociale est un mouvement social d'une « collectivité organisée agissant ensemble d'une manière non institutionnelle dans le but de produire un changement dans la société ».

Bien que les appellations soient diverses pour désigner un phénomène semblable, nous choisissons donc d'utiliser la désignation « monnaie sociale » dans le cadre de ce mémoire pour faire référence à une monnaie locale d'origine communautaire. La notion « sociale » fait écho à la fois à l'origine de ce type de monnaie, mais aussi à ses objectifs à caractère social.

1.3 Historique de la monnaie sociale

Les monnaies qui circulent en parallèle avec d'autres types de monnaie, officiels ou non, ne datent pas d'hier. Déjà au Moyen-âge, il était courant en Europe de voir plusieurs types de monnaies circuler. L'étalon or ou argent, très répandu, servait généralement de fonction de paiement et était largement accepté. En parallèle, des petites monnaies de cuivre étaient utilisées pour les échanges locaux. Sous l'Ancien Régime de nombreux moyens de paiement se côtoyaient : médailles, jetons et monnaie officielle (Lietaer, 2006).

Durant les années 1930, on constate l'apparition de monnaies locales, souvent fondantes (dont la valeur diminue avec le temps), dans certaines communautés d'Europe et d'Amérique du Nord, suite à la Grande dépression et à la rareté monétaire engendrée (Blanc, 2006a). C'est aux environs de cette période-là que sont apparues les premières expériences de monnaies sociales. Dans la seconde moitié des années 1950, d'autres cas de monnaies locales font leur apparition en France et au Brésil.

En 1982 sur l'île de Vancouver, au Canada, des systèmes de LETS (*Local Exchange Trading System*) sont apparus suite au taux de chômage élevé que subissait la région (Blanc, 2006a). Les LETS sont des réseaux d'échanges réciproques dans lesquels chaque adhérent possède un compte qui permet d'échanger des produits et services avec les autres membres sans devoir passer par l'intermédiaire de la monnaie officielle⁵. Ce système d'échange s'est rapidement répliqué en Allemagne, en France, en Belgique, en Italie et dans les pays de l'est.

⁵ Cfr. Chapitre 3 : Caractéristiques et typologie des monnaies sociales.

À la même période, aux États-Unis, le Time Dollar fait ses premiers débuts avec pour objectif l'entraide sociale intergénérationnelle. Les billets « Hours » émis permettent de rémunérer le temps de travail des personnes qui offrent leurs services auprès des malades, personnes âgées ou des plus nécessiteux.

La plupart de ces expériences durèrent rarement plus de 2 ans (Blanc, 2006a). Quelque temps après le lancement du projet, l'engouement, favorisé parfois par les médias, laissait souvent place aux déceptions et à l'abandon du système. La mauvaise préparation préliminaire et les objectifs irréalistes étaient souvent les causes de leur effondrement. Cependant, des exceptions existent comme la coopérative suisse WIR qui n'a pas cessé de fonctionner depuis 1934. Ce système, géré par la Banque WIR⁶, permet aux PME et particuliers de bénéficier de services financiers avantageux en monnaie sociale et en Francs suisses. D'autres services, de marketing par exemple, sont également proposés. L'objectif est le développement économique de la classe moyenne suisse.

Par la suite, de nombreuses expériences de monnaies sociales voient le jour un peu partout dans le monde. Nous exposons ici trois cas à titre d'exemple.

- Le Fureai Kippu est apparu au Japon en 1995. Face à une population vieillissante, cette monnaie sociale a pour objectif de faciliter et d'encourager l'entraide intergénérationnelle (Hayashi, 2012).
- En 1998, la banque Palmas au Brésil a lancé la monnaie sociale appelée « Palmas » dans une région appauvrie avec l'objectif de localiser les richesses et de donner une nouvelle impulsion économique (Ferreira & Moers, 2006).
- L'Épi⁷ est une monnaie sociale belge créée en 2012 et utilisée en Lorraine belge et sa périphérie. Le but de ce système monétaire et de sa communauté est la transition vers une économie plus locale, plus durable et plus juste.

Chaque projet de monnaie sociale a un ou plusieurs objectifs précis et des caractéristiques qui lui sont propres. Les personnes à l'origine de ces monnaies peuvent

⁶ <http://www.wir.ch/fr/>

⁷ <http://www.enepisdubonsens.eu/>

invoquer plusieurs raisons pour la création de ce type monétaire tels que la volonté de s'éloigner du système marchand et/ou capitaliste, ou la méfiance à l'égard des institutions publiques perçues parfois comme dépendantes d'entreprises à intérêts privés et organisatrices de la rareté monétaire (Blanc, 2006a).

En 2013, plus de 5.000 monnaies sociales différentes étaient en circulation mondialement (Robin, 2014).

Chapitre 2 : Fonctions des monnaies sociales

Les trois fonctions principales des monnaies sociales sont la localisation, la dynamisation et la transformation des échanges (Blanc, 2006b). Nous exposerons également d'autres fonctions rencontrées dans la littérature.

2.1 Localiser les échanges

L'objectif de cette fonction vise à faire consommer les produits venant d'une production locale ou géographiquement proche et cherche à éviter une potentielle délocalisation des activités économiques. En effet, les transferts vers l'extérieur des revenus créés localement sont des facteurs d'appauvrissement (Blanc, 2006b). En favorisant les circuits autonomes plus ou moins étanches par rapport au système monétaire officiel, il y a un refus modéré de la séparation du lieu de dépense des revenus et de formation des revenus. Les revenus de la communauté seraient localisés et les fuites de richesses hors du circuit local seraient alors limitées. Cette fonction tend à privilégier certains acteurs tels que les PME locales, les personnes physiques, les petits commerçants, les professions libérales... Alors que d'autres organisations, qui ne sont pas particulièrement tournés vers les acteurs locaux ou qui ont des partenaires extérieurs (grandes chaînes de distribution), peuvent être défavorisées.

2.2 Dynamiser les échanges locaux

La fonction de dynamisation des échanges locaux implique de favoriser la circulation de la monnaie et/ou le développement de l'accès au crédit. Cela entraînerait une hausse de la production et la création d'emplois locaux (Blanc, 2006b). L'augmentation de l'activité économique interne est profitable aux populations locales et

peut avoir un réel impact social et humain. Des crédits accordés en monnaie sociale à des taux d'intérêts très faibles, voire nuls, peuvent inciter la dynamisation d'échanges locaux en encourageant les dépenses locales.

Le mode de fonctionnement en lui-même de la monnaie peut aussi favoriser la dynamisation des échanges locaux. Ainsi, les monnaies sociales fondantes, dont la valeur diminue au cours du temps, peuvent s'avérer utiles pour dynamiser l'économie. Dans l'ouvrage *L'ordre économique naturel* de Gesell (1948), on peut retrouver les théories à l'origine des monnaies fondantes, dites également franches. Cet économiste présente un système monétaire dont la valeur de la monnaie diminue tous les mois ou deux mois d'un certain pourcentage fixe. Ce système monétaire favoriserait la circulation de la monnaie et dissuaderait la thésaurisation.

2.3 Transformer la nature des échanges

Par la transformation de la nature des échanges, Blanc (2000, 2006) entend :

- Revaloriser les capacités productives de personnes qui ne seraient normalement pas valorisées dans le cadre du salariat ou des professions indépendantes. C'est-à-dire transformer le statut des acteurs en valorisant des activités qui initialement sont difficilement monnayables (ex. : lecture aux personnes mal voyantes, petites réparations en tout genre) dans un cadre professionnel. Cette vision de l'échange introduit la possibilité d'établir des règles marchandes différentes de celles fixées par l'économie de marché, en se tournant vers une économie plus solidaire. Ainsi, chacun pourrait passer du statut de consommateur au statut de « prosommateur », une personne qui consomme mais qui possède et utilise aussi ses capacités de production de biens et services.
- Changer les relations entre les acteurs de l'échange et promouvoir des relations interpersonnelles de confiance, conviviales et durables. La monnaie sociale permettrait d'insérer une dimension plus humaine dans l'échange et éviter que l'échange ne se fasse seulement par intérêt individuel. La circulation réciproque assurerait la création de lien social, contrairement à la circulation purement marchande, synonyme d'individualisme.

Toujours dans le registre de la transformation de la nature des échanges, Demers et Gendron (2006) soulignent que les nouveaux mouvements sociaux économiques proposent souvent l'intégration de finances et monnaies à caractère solidaire. Ces mouvements ont pour objectif d'établir un changement dans la société en s'appuyant sur les outils de l'économie pour y arriver. Selon ces mouvements, les liens créés lors de l'échange sont plus importants que l'échange en lui-même. Cette finalité de créer des liens durables serait alors supportée par, entre autres, les monnaies sociales.

2.4 La démocratie économique

Outre les trois fonctions majeures énoncées plus haut, plusieurs auteurs énoncent la fonction d'amélioration de la démocratie économique. Cette dimension particulière de la monnaie sociale se traduit par la restitution aux personnes morales et physiques de leur autonomie et de leur citoyenneté par le biais de l'économie (Blanc, 2000).

En effet, dépenser de l'argent serait une manière d'exprimer nos désirs de manière démocratique (Hart, 2006). Cependant, certains possèdent beaucoup plus d'argent que d'autres. Par conséquent, créer une monnaie propre et « voter » avec celle-ci permettrait une meilleure démocratie et un plus grand contrôle des individus sur leurs décisions économiques. Hart présente les monnaies sociales comme :

« Une approche radicalement nouvelle, offrant aux individus et aux communautés un contrôle plus grand sur leurs décisions économiques, et qui serait la meilleure façon de restaurer la démocratie dans notre participation à la société » (Hart, 2006).

Ce point de vue est également repris par Demers et Gendron (2006) qui estiment que les monnaies sociales parviendraient à donner aux citoyens le contrôle de leurs décisions économiques et instaurer une démocratie économique. Ceux-ci pourraient alors manifester leurs préférences collectives au travers d'investissements et projets locaux (Cortés Garcia, 2008).

2.5 Permettre les échanges en cas de pénurie de monnaie conventionnelle

Selon Hart (2006), « l'objectif général des monnaies communautaires est de permettre le commerce et les échanges lorsque le pouvoir d'achat dans l'économie de marché conventionnelle devient sérieusement insuffisant ». Cependant, il n'exclut pas une multitude d'autres buts qu'ils soient sociaux ou écologiques, et pas seulement d'ordre économique.

À propos de cette fonction, qui est de donner la possibilité aux personnes exclues économiquement du système d'effectuer des échanges, Demers et Gendron expliquent :

« Si l'un des buts évidents des monnaies sociales et de la finance solidaire est de tenter de remédier à l'exclusion, nous aurions certainement tort de conclure qu'elles sont seulement une réponse à ce problème » (Demers & Gendron, 2006).

L'exclusion est considérée comme l'un des problèmes dominant de notre système économique actuel et l'économie solidaire est un outil créé pour y faire face. La finance solidaire est un moyen qui devrait permettre aux personnes qui n'ont pas accès au financement au vu de leur situation socio-économique d'y accéder.

Cortés Garcia (2008) rajoute que les monnaies sociales permettent la promotion de projets économiques et sociaux à caractère local ainsi que la mise en valeur d'actifs et ressources locales qui ne sont pas présents dans les circuits d'échange « classiques » dû à la pénurie de monnaie officielle. De plus, le système des monnaies sociales permettrait de faciliter l'accès à l'argent et au crédit pour les populations qui n'ont pas ou peu accès à la monnaie officielle, et ainsi réduire l'exclusion financière et sociale.

2.6 Fonctions secondaires

Nous présentons ci-dessous d'autres fonctions qui ont été relevées et qui apparaissent généralement comme des fonctions de second plan.

Cortés Garcia (2008) expose parmi les fonctions des monnaies sociales la substitution des systèmes de contrôle complexes par des systèmes financiers locaux, clairs, transparents et autofinancés. De plus, il évoque la possibilité qu'ont les monnaies

sociales de créer un système salarial plus juste et une distribution plus équitable des richesses dans la communauté. Il souligne également le rôle que peuvent jouer les monnaies sociales pour promouvoir le commerce juste et éthique ainsi que le commerce Sud-Sud. Pacione (1997) reprend ces arguments et évoque l'augmentation de la qualité de vie comme conséquence positive de l'instauration d'un système de monnaie sociale.

Certains parlent de réduire l'impact écologique par le biais des monnaies sociales. Les monnaies sociales peuvent être un outil pour arriver à une réduction de l'impact environnemental, mais ne présentent évidemment pas une solution totale à ce problème. Hart (2006) expose cette fonction précise des monnaies sociales en mettant en avant une réduction de l'empreinte écologique et une plus grande stabilité environnementale.

Van Arkel, Vink et Ramada (2006) exposent un « système où la monnaie dépensée par quelqu'un revient, à un moment donné, sous forme de pouvoir d'achat à l'entreprise qui l'emploie et, en définitive, à cette personne sous forme de revenu ». Cette fonction fait référence à la localisation de l'économie qui est un moyen d'éviter que l'argent dépensé ne se retrouve trop rapidement dans les systèmes spéculatifs, comme l'explique Lietaer (2001), et ne puisse plus revenir à la communauté sous forme de liquidités.

L'objectif des monnaies sociales n'est donc pas de changer radicalement la société (Blanc, 2006d), mais d'avoir un impact sur les problématiques traitées dans cette section. Deux défis importants apparaissent pour la réalisation de ces objectifs. D'une part, la légitimité de ces monnaies à l'égard du public, des autorités et de la collectivité, et d'autre part, les mécanismes d'organisation des systèmes de monnaies sociales que nous présenterons dans le chapitre qui suit.

Pour clore ce chapitre et introduire le suivant, nous présentons un extrait du rapport de Blanc à propos des monnaies sociales :

« On se démarque donc clairement d'un idéalisme débridé pour lequel le seul fait de créer une monnaie locale apparaîtrait positif : il faut au contraire savoir quels objectifs sont poursuivis, s'ils sont atteignables au moyen de dispositifs de monnaies sociales et quelle organisation donner à ces dispositifs pour les atteindre effectivement » (Blanc, 2006c).

Chapitre 3 : Caractéristiques et typologie des monnaies sociales

Il existe une grande diversité de monnaies sociales, qui se distinguent les unes des autres par certains critères. Nous relevons plusieurs caractéristiques propres aux monnaies sociales, telles que la taille du réseau, les formes monétaires adoptées, les modalités d'émission et de retrait de la monnaie, la convertibilité et l'objectif principal. Nous sélectionnerons neuf critères d'organisation qui paraissent nécessaires à la détermination de profils types de monnaies sociales et les justifierons. Nous présenterons ensuite quatre profils ayant chacun un ensemble de caractéristiques distinctives. Nous nous inspirons de la méthodologie de classification de Blanc (2006c, pp.187-194) pour l'élaboration de cette typologie des monnaies sociales. Chaque expérience de monnaie sociale s'apparente à au moins un des quatre groupes par ses critères d'organisation, même si certains critères ne sont pas identiques et qu'il est possible de trouver des expériences hybrides ayant des caractéristiques propres à plusieurs profils. Nous reprendrons les quatre profils déterminés et leurs neuf critères d'organisation sous forme de tableau et terminerons le chapitre en présentant les difficultés majeures rencontrées au cours des projets de monnaies sociales, ainsi que leurs éléments-clés de succès.

3.1 Caractéristiques étudiées

Objectif

L'objectif principal de création de monnaie sociale est le socle à partir duquel les caractéristiques suivantes doivent, en principe, être déterminées. Chaque expérience de monnaie sociale est particulière et met en avant un but bien précis. Selon l'objectif à atteindre, les modalités d'organisation des monnaies sociales adoptent une certaine forme afin de réaliser au mieux cet objectif.

Forme monétaire

La monnaie peut se présenter sous deux formes monétaires : manuelle ou scripturale. Ces deux formes ne sont pas exclusives et peuvent être utilisées en parallèle. La monnaie manuelle est matérialisée par des billets ou des bons transmissibles de main en main alors que la monnaie scripturale implique un système de compte propre pour

chaque membre du réseau. Le système de comptes demande un travail et un suivi plus conséquent par rapport à la monnaie sous forme manuelle qui, une fois émise, ne doit pas faire l'objet de contrôles ni d'opérations complexes entre comptes différents (Blanc, 2006c). Cependant, le risque de falsification de la monnaie manuelle est beaucoup plus élevé. Ce risque augmente avec le nombre de billets en circulation et la taille de la zone géographique. De plus, la création de billets ou de bons implique un coût initial supérieur au système scriptural. La forme ou les formes monétaires adoptées déterminent, entre autres, les possibilités de paiement et de thésaurisation.

Système basé sur la confiance et système basé sur une réserve

Une distinction doit être effectuée entre les systèmes de crédits mutuels, basés sur la confiance, et les systèmes basés sur une réserve en monnaie officielle (DeMeulenaere, 2006). Les monnaies sociales qui ne reposent que sur la confiance réciproque des membres ne nécessitent pas une contrepartie de monnaie officielle pour garantir les émissions de monnaie. Les membres se font confiance les uns aux autres en estimant qu'un service presté ou un produit offert sera postérieurement échangeable contre un ou des autre(s) bien(s) ou service(s).

Les monnaies sociales dont les émissions sont assurées par une couverture en monnaie officielle permettent parfois la convertibilité des monnaies. La valeur de la monnaie sociale émise équivaut alors à celle de la monnaie officielle mise en réserve.

Taille

La taille d'un réseau dépend largement des incitations à rentrer dans le système de monnaie locale. C'est un facteur d'importance car dans de nombreux cas, cela va déterminer la variété des produits et services proposés au sein de l'organisation. Certains types d'organisation de monnaie sociale requièrent une taille minimum pour être fonctionnels et viables. La diversité des profils (particulier, professionnel, entreprise, commerce) incite à l'entrée dans le réseau alors que le manque de diversité peut dissuader.

Produits et services

Les biens et services proposés par les membres productifs du réseau dépendent principalement des profils de ceux-ci. Les services et produits peuvent être très basiques et non professionnels pour les réseaux de monnaies sociales incluant en majorité des particuliers qui n'ont aucune spécialisation. Les réseaux qui comptent parmi leurs membres des professionnels, des entreprises et autres organisations peuvent offrir un éventail beaucoup plus large de produits et services à leurs membres. Les monnaies sociales sont surtout d'une utilité avérée pour les produits et services qui impliquent des relations sociales tels que les soins de santé, les petites réparations en tout genre et la plupart des services (DeMeulenaere, 2006).

Gestion des émissions et retraits de monnaie

La gestion du projet et la gouvernance de l'expérience monétaire peuvent revenir à l'organisation interne du réseau ou être délégués à une organisation externe au réseau.

La gestion des émissions et retraits monétaires est essentielle pour assurer une viabilité du projet. Les monnaies multilatérales sont des systèmes monétaires exclusivement scripturaux dont les émissions et retraits monétaires apparaissent de manière décentralisée sur les comptes des adhérents. Lorsqu'un échange est effectué, un compte est débité et un autre est crédité d'un même montant. Il n'y a pas de taux d'intérêt sur les comptes et la somme globale des comptes des adhérents doit avoir une valeur nulle car les comptes débités supposent toujours des crédits de mêmes montants. Les émissions et retraits de la monnaie se font de manière automatique par la création d'un nouveau compte pour chaque nouveau membre et la possibilité d'échanger par l'intermédiaire de ce compte. La masse monétaire est donc autorégulée dans le cas des monnaies multilatérales.

Les monnaies de type complémentaire peuvent circuler sous forme scripturale ou manuelle. Leur émission est centralisée et il revient aux gestionnaires de contrôler la masse monétaire. Contrairement aux monnaies multilatérales, les monnaies complémentaires sont émises de manière similaire à la monnaie officielle et ne fonctionnent pas sur base de comptes dont le solde global serait nul. Le rapport entre la

masse monétaire et le nombre d'adhérents peut être défini en attribuant un crédit fixe à chaque nouveau membre.

L'émission de monnaie est d'une grande importance et doit se faire de manière réfléchie pour ne pas décrédibiliser la monnaie et sa valeur. Sous forme complémentaire, des phénomènes d'inflation et de déflation peuvent apparaître.

Convertibilité de la monnaie

En fonction des systèmes monétaires, il est possible ou non de convertir la monnaie sociale en monnaie officielle et inversement. Il semblerait que l'inconvertibilité de la monnaie soit un facteur de dynamisation des échanges locaux. Cependant, l'inconvertibilité est aussi un mécanisme qui dissuade l'entrée dans le réseau, alors que les monnaies sociales convertibles attirent plus facilement (DeMeulenaere, 2006). Si la monnaie sociale est convertible en monnaie officielle, il faut que celle-ci soit assurée par une réserve en monnaie officielle. Un système de taxe peut être imposé à la vente de monnaie sociale et un bonus peut être offert à l'achat de monnaie sociale afin de favoriser l'émission de monnaie sociale. La conversion n'est pas systématiquement réalisable dans les deux sens. Parfois, seulement la conversion de monnaie officielle en monnaie sociale est acceptée, mais pas l'inverse. Les systèmes monétaires qui permettent la conversion entretiennent une relation étroite avec la monnaie officielle à laquelle ils se réfèrent pour les prix et la valeur de la monnaie sociale émise.

Utilisateurs

Cette caractéristique détermine les personnes et entités autorisées à utiliser la monnaie sociale. La monnaie scripturale est un moyen idéal pour s'assurer que seuls les membres puissent utiliser la monnaie sociale. Les monnaies sous formes de bons et billets permettent généralement à toutes les personnes, membres du réseau ou non, d'utiliser la monnaie sociale comme moyen de paiement. Selon le profil de la monnaie sociale, les utilisateurs, qu'ils soient membres ou pas, peuvent être des particuliers, des professionnels, des entreprises, des organisations, des institutions publiques.

Crédit

Dans le cadre des différents systèmes d'échange, la mise en place d'un système de crédits est parfois réalisable. Les formes sous lesquelles sont alloués les crédits sont diverses et dépendent de caractéristiques monétaires du système ainsi que de l'objectif principal poursuivi.

Le système des monnaies sociales permet des crédits personnels qui peuvent être accordés sur base de la confiance ou d'une réserve en monnaie officielle. En fonction du type de monnaie sociale, il est parfois possible pour les membres d'obtenir des crédits d'investissement octroyés par l'organisation gérante du projet monétaire. Ces projets d'investissements sociaux et locaux peuvent être un objectif en soi d'une monnaie sociale (Blanc, 2006c).

3.2 Typologie des monnaies sociales

En partant des caractéristiques relevées dans la section précédente, nous effectuerons une typologie des monnaies sociales afin de pouvoir les classer en quatre groupes distincts. Les types de monnaie sociale déterminés par leurs caractéristiques spécifiques ne représentent pas, chacun d'entre eux, un cas particulier réel de monnaie sociale malgré parfois l'utilisation de noms d'expériences réelles pour les profils. Chaque profil de monnaie sociale englobe une multitude d'expériences et projets qui s'en rapprochent par la similitude de leurs caractéristiques. Le système de classification est inspiré de la méthodologie utilisée par Blanc (2006c). Chaque profil de monnaie sociale sera illustré par un exemple concret. Un tableau, à la fin de cette section, reprend les quatre profils et leurs principales caractéristiques de manière synthétique. Cette typologie sera reprise dans la deuxième partie du mémoire pour analyser les contributions des différents profils à la réduction de l'exclusion financière.

Profil 1 : LETS, SEL et banques du temps

Nous reprenons sous ce profil les monnaies sociales qui s'apparentent aux LETS, SEL et banques du temps. L'acronyme LETS vient de l'anglais *Local Exchange Trading System* et SEL en est la dénomination française (Systèmes d'échanges locaux). L'objectif principal de ce type de monnaie est de renforcer les liens sociaux et la solidarité par les

échanges réciproques, et de pouvoir satisfaire certains des besoins de base (nourriture, soins de santé élémentaires).

La forme monétaire est typiquement scripturale, il n'y a aucune circulation de monnaie sous forme de bons ou billets. Dans le cas des LETS et SEL, les unités de mesure sont généralement établies par une devise dont la valeur est liée à la monnaie officielle, alors que les banques du temps utilisent généralement les heures ou minutes.

Il s'agit d'un système de crédits mutuels qui est basé sur la confiance des membres, il n'y a aucune forme de réserve qui garantit la réciprocité des échanges. Les personnes qui créditent leur compte, en proposant un produit ou service à la communauté, espèrent pouvoir faire usage du crédit afin qu'à leur tour ils puissent bénéficier de services et biens proposés dans le réseau. La gestion des retraits et des émissions de monnaie est automatique. Le système monétaire est multilatéral et assure la création d'un crédit et d'un débit d'un même montant lors des échanges.

La taille minimale du groupe pour ce genre de monnaie sociale est petite (une dizaine de membres). La communauté peut atteindre une taille plus importante (des centaines de membres) afin d'assurer des services et produits nécessaires à la consommation et d'y inclure des professionnels indispensables à l'objectif de satisfaction de besoins basiques. Cependant, il y a souvent un dilemme d'objectif lors du choix de la taille, dans le cas où il est possible de contrôler la taille du réseau. D'une part, si la taille de la communauté n'est pas assez grande, les biens et services proposés ne seront pas suffisants pour pouvoir subvenir aux besoins, mais d'autre part, un réseau de trop grande taille induit une plus grande difficulté à tisser et renforcer les liens sociaux (Blanc, 2006c).

Les produits et services proposés dans ce type de groupe dépendent largement des profils présents dans le réseau et des compétences et capacités de chacun. Les biens et services de base proposés sont similaires à ceux extérieurs au réseau. Même si des professionnels font partie de la communauté, toute une série de produits et services plus spécialisés ou nécessitant de la main d'œuvre ne sont pas disponibles. En ce qui concerne les produits et biens interchangeableables, la charge affective issue de la solidarité de groupe peut jouer un rôle décisif. Les biens et services échangés à l'intérieur peuvent être trouvés à l'extérieur du système aussi mais sont généralement moins interchangeableables car dans ce système de monnaie sociale, les services et les produits

échangés sont avant tout un moyen pour tisser des liens sociaux plus solides et ne sont pas une fin en soi. Le bien ou service offert peut donc ne pas être parfaitement substituable avec un bien ou service identique, qui serait échangé hors du réseau, de par la valeur affective qui s’y applique.

Concernant la convertibilité, ce type de monnaie sociale n’offre pas de possibilité de conversion que ce soit l’achat de cette monnaie avec de la monnaie officielle ou l’inverse. Ce profil de monnaie ne peut pas servir de moyen de rémunération salariale car les comptes sont propres à chacun et non-cessibles. Si des professionnels entrent dans le réseau, l’utilisation de la monnaie officielle à l’intérieur du réseau est inévitable pour le paiement de taxes et d’éventuels fournisseurs externes.

Les deux profils d’utilisateurs que l’on peut retrouver dans ce type de système sont les particuliers et les professionnels. Il est à noter cependant que les professionnels ne sont pas toujours présents ou ne contribuent pas toujours aux services et produit proposés en exerçant leur profession au sein du réseau.

Les formes de crédits personnels sont automatiques par le biais des comptes et des échanges réciproques. Cependant, aucun crédit ne peut être accordé sous d’autre forme que scripturale. Il faut être membre pour pouvoir bénéficier des crédits personnels et cela implique généralement de pouvoir fournir une force productive en services et/ou produits afin d’assurer la réciprocité des échanges.

Afin d’illustrer ce premier type de monnaie sociale par un cas concret, nous décrirons brièvement le SEL de Mons⁸ (Belgique). Il s’agit d’un réseau local, qui utilise comme unité de mesure le temps, en heures, consacré à la réalisation d’un service ou d’un produit. L’achat de matière pour la création du produit peut cependant être facturé en Euro. Le réseau est ouvert à tous les habitants de la région. Il suffit de s’inscrire en participant à une des séances d’information pour avoir accès à de nombreuses offres proposées par les adhérents. La cotisation annuelle est de 10€. Des assemblées générales sont organisées quatre fois par an et chaque membre est invité à y participer. Parmi les offres proposées, on trouve principalement des services, des conseils, de la nourriture et des offres de prêt de matériel.

⁸<http://monssel.be/index.asp>

Profil 2 : Trueque (troc)

L'appellation « Trueque », traduit troc en français, fait référence aux clubs de Trueque argentins qui ont connu un énorme succès en 2001 et 2002, suite à un refus de prêt du FMI (Fonds Monétaire International) au gouvernement argentin, qui faisait alors face à une dette extérieure de 132 milliards de dollars (Le Monde Diplomatique, 2002). Ceci avait plongé le pays dans une crise économique sans précédent. On estime qu'il y avait jusqu'à six millions d'argentins adhérents aux réseaux de ce type en 2002 (Montillet, 2006).

L'objectif cible est la transformation de chaque consommateur en prosommateur, en valorisant les capacités productives des membres. Le terme « prosommateur » désigne une personne capable de produire des biens ou/et services, outre le fait de pouvoir en consommer (Blanc, 2006c). Le but est donc de constituer un réseau dans lequel chacun peut proposer des services et produits de qualité selon ses compétences. Il en découle une professionnalisation, à un certain degré, des activités. Les particuliers qui auparavant n'étaient pas professionnels se concentrent sur une activité afin de la proposer comme service ou produit de type semi-professionnel. Il est donc nécessaire de contrôler le profil de chaque potentiel adhérent afin de s'assurer qu'il s'agisse bien d'un prosommateur et qu'il puisse contribuer aux offres de biens et services spécialisés et/ou basiques.

Une des différences importantes avec le premier profil est la forme monétaire. Pour ce type de système monétaire, la monnaie prend communément une forme complémentaire manuelle. Cependant, l'organisation monétaire repose toujours sur la confiance réciproque des adhérents et leur cohésion. En effet, pour chaque émission, sous forme de billets ou de bons, aucune réserve de garantie n'est effectuée en monnaie officielle.

La taille de réseau idéale, généralement de centaines de membres, doit permettre un large éventail d'offres de produits et services afin de rendre crédible le projet et de favoriser la circulation de la monnaie. La monnaie peut être employée par toute personne souhaitant se procurer un bien ou service dans la zone d'utilisation grâce à sa forme manuelle. Les utilisateurs de la monnaie sociale ne sont donc pas toujours membres du réseau.

Des biens et services plus spécialisés sont disponibles grâce à l'émergence de semi-professionnels qui n'exercent qu'en interne du réseau. Ces semi-professionnels ne peuvent généralement pas offrir leurs services à l'extérieur du réseau car leur statut n'est pas reconnu légalement.

La gestion des émissions et retraits monétaires est organisée de manière centralisée par l'organisation gérante. Une manière d'émettre la monnaie est de proposer un forfait lors de l'adhésion. Le nouveau membre reçoit donc un crédit d'un certain montant et cela permet, en principe, de garder un ratio « $\frac{\text{Masse monétaire}}{\text{Membres}}$ » constant.

En ce qui concerne la convertibilité de ce type de monnaie sociale en monnaie officielle, elle n'est pas autorisée car même si une réserve en monnaie officielle est effectuée, grâce aux droits d'entrée par exemple, le fonds constitué ne pourrait couvrir que partiellement les émissions totales de monnaie sociale. Cependant, il est envisageable de permettre la conversion de monnaie officielle en monnaie sociale.

Grâce à sa forme complémentaire, ce type de monnaie offre la possibilité d'allouer des crédits d'investissement pour le développement de projets sous forme de monnaie sociale et parfois de monnaie officielle. Ce type de crédit n'est alloué qu'aux membres, avec toujours pour objectif principal de développer la professionnalisation des activités productives internes. Les taux d'intérêts pour ces types d'emprunts sont usuellement à un niveau inférieur à ceux pratiqués par les institutions financières classiques, voire nuls.

Nous illustrerons ce genre de monnaie sociale avec le cas du Réseau de Troc de la Zone Ouest (RTZO) de Buenos Aires (Argentine). Ce réseau est composé de différents clubs de la zone ouest rassemblés sous une même monnaie sociale, appelée créditos. Il apparait en 1998 afin de faciliter les échanges locaux et de favoriser les activités productives. Les utilisateurs étaient à cette époque majoritairement des personnes appauvries de classe moyenne et des chômeurs.

Fin de l'année 1999, le RTZO comptait dix-sept clubs. L'adhésion est devenue payante en 2000 afin de couvrir les frais administratifs, l'impression des billets et de permettre l'émission de crédits sous forme de monnaie officielle. Deux pesos argentins donnaient

droit à cinquante crédits sous forme monétaire manuelle (Gómez, 2006). Les compétences et expériences professionnelles de chaque membre sont enregistrées dans un registre reprenant les biens et services proposés par l'ensemble du réseau. Début 2002, le RTZO comptait 1.350 clubs et 400.000 membres. Suite à l'effondrement des systèmes de Trueque en 2003, le nombre de membres du RTZO était descendu à 30.000 en 2004 (Gómez, 2006). Une des raisons de l'effondrement, avancée par Montillet (2006), serait la création de billets contrefaits qui auraient atteint jusqu'à 80% du montant total de billets en circulation. La confiance dans le système Trueque s'est alors tout simplement écroulée.

Profil 3 : SOL

Le troisième profil a pour objectif principal la stimulation d'activités sans but lucratif et, plus particulièrement, les projets de type solidaire, d'où la dénomination de l'expérience SOL qui servira d'exemple pour ce modèle-ci. Le terme solidaire peut dans ce cas-ci inclure des dimensions non seulement économiques mais aussi écologiques et sociales (Whitaker & Delille, 2006). Cette monnaie circule sous forme complémentaire et scripturale, parfois manuelle. Les émissions de crédits se font donc sur des comptes spécifiques et la monnaie peut éventuellement prendre une forme matérielle.

Afin de cerner plus précisément les activités et projets dits « solidaires », nous reprenons la définition de Eme et Laville (2006) qui décrivent l'économie solidaire comme « l'ensemble des activités économiques soumis à la volonté d'un agir démocratique où les rapports sociaux de solidarité priment sur l'intérêt individuel ou le profit matériel ; elle contribue ainsi à la démocratisation de l'économie à partir d'engagements citoyens ».

La monnaie n'est pas assurée par la confiance des utilisateurs mais est garantie par la monnaie officielle. La monnaie sociale émise est donc, en principe, entièrement assurée par une réserve en monnaie officielle, à la différence des deux premiers profils décrits. Cette réserve peut être utilisée pour allouer des crédits d'investissements aux entreprises adhérentes ainsi qu'aux particuliers qui auraient des projets pertinents par rapport aux objectifs et pour ainsi encourager le développement d'activités. Des systèmes de crédits personnels en monnaie locale sont aussi envisageables.

La taille du réseau doit être particulièrement grande (des centaines jusqu'à des milliers d'adhérents) afin d'inclure un minimum d'organisations et entreprises participantes répondants aux principes de solidarité tels que définis par les organisateurs du réseau. Ceci dans le but d'assurer une diversité de produits et services offerts, crédibiliser le système et attirer de nouveaux membres.

L'émission de la monnaie se fait de manière centralisée par allocation de crédits pour des projets qui rentrent dans le cadre de l'objectif principal ou sous forme de récompenses d'actions solidaires. Il est possible de payer, en partie du moins, des salaires en monnaie sociale. Les bénéficiaires peuvent ensuite dépenser cette monnaie sociale dans les entreprises et organisations participantes, d'où l'importance de la grande taille du réseau.

Il est possible de convertir la monnaie sociale en monnaie officielle et inversement. Un système de taxe peut encourager des personnes à entrer dans le réseau, en offrant une promotion de 5% de bonus à l'achat de monnaie sociale par exemple. À l'inverse, pour dissuader les gens de faire sortir de la monnaie sociale du réseau, une taxe équivalente peut être fixée à la vente.

Ce type de système inclut aussi bien les particuliers, les professionnels que les organisations et entreprises respectant les principes de solidarité déterminés par les fondateurs ou gérants du circuit. L'inclusion d'entreprises et organisations est un autre facteur distinctif par rapport aux deux profils précédents.

L'exemple que nous présenterons pour ce type de monnaie sociale est le réseau toulousain (France) Sol-violette⁹. Cette monnaie, lancée en 2011 avec l'appui de la mairie de Toulouse, se retrouve sous forme scripturale mais aussi manuelle. Elle a pour objectif de dynamiser les échanges locaux à caractère éthique et d'encourager les pratiques solidaires. La valeur du Sol-violette est alignée sur celle de l'Euro et un bonus de 5% est attribué lors de la conversion d'Euros en monnaie sociale. Plus de cent cinquante prestataires de services et biens sont adhérents et près de 50.000 sol étaient en circulation en 2013. Les services et biens proposés sont principalement issus des

⁹<http://www.sol-violette.fr/>

secteurs de l'alimentation, de l'artisanat, des loisirs, des transports, du logement et du bien-être.

Profil 4 : Palmas

Le quatrième et dernier type de monnaie sociale présenté est appelé Palmas du nom de la banque brésilienne émettrice de monnaie sociale correspondante aux caractéristiques décrites ci-dessous. Néanmoins, ce profil rassemble de nombreuses autres expériences de monnaies sociales. L'objectif principal est de développer l'entrepreneuriat à petite échelle, de préférence à caractère solidaire, ainsi que des infrastructures collectives au niveau local.

La forme monétaire est principalement manuelle mais n'exclut pas l'utilisation sous forme scripturale. La monnaie officielle peut être utilisée de pair avec ce type de monnaie de manière à pouvoir payer des biens et services en utilisant deux monnaies différentes.

Ce type de monnaie sociale est aussi garanti par la couverture complète ou partielle en monnaie officielle, assurant la possibilité de conversion à tout moment. La conversion, qui est bilatérale, peut être soumise à des taxes permettant d'inciter à l'achat de monnaie sociale et de dissuader la sortie de monnaie sociale du circuit. Ce type de monnaie peut aussi être un moyen partiel de rémunération.

Le nombre d'adhérents au réseau doit être élevé (plus de mille) pour atteindre une variété de services et produits offerts par les particuliers et professionnels. L'offre de produits et services offerts est similaire à celle qu'on pourrait trouver hors du réseau car celui-ci inclut les particuliers, les professionnels, les entreprises et organisations. Cependant, son utilisation est également autorisée pour les entités qui ne seraient pas membres car la monnaie se retrouve sous forme manuelle.

La gestion de l'émission de la monnaie revient à l'entité organisatrice et dépend des demandes de crédits d'investissement sous forme de monnaie sociale ainsi que des crédits personnels alloués sous la même forme. Ce système est ouvert et permet à chaque personne de pouvoir utiliser la monnaie sociale, qu'elle soit adhérente au réseau ou non. Un des atouts importants de ce système est de pouvoir accorder des crédits, que

ce soit en monnaie sociale ou monnaie officielle à des particuliers, entrepreneurs, organisations et entreprises membres.

Le cas choisi pour illustrer le quatrième type de monnaie sociale est celui de Fortaleza (Brésil), un projet né de la collaboration de l'ONG néerlandaise STRO¹⁰ et de la banque à caractère solidaire Palmas en 2002.

Certaines communautés à Fortaleza étaient particulièrement touchées par la pauvreté avec des taux de chômage atteignant 80% et des revenus inférieurs à la moitié du salaire minimal (Ferreira & Moers, 2006). La plupart des activités développées étaient informelles. L'objectif du projet était de développer les projets sociaux communautaires et de dynamiser l'économie locale. Pour cela, la méthode imaginée était fondée sur trois éléments clés : la monnaie sociale, les microcrédits et les projets sociaux communautaires.

Les utilisateurs principaux étaient les consommateurs locaux ainsi que les entreprises locales qui pouvaient éventuellement payer une partie ou l'entièreté des salaires sous forme de monnaie sociale (palmas). Les dettes issues de microcrédits alloués en monnaie officielle (réais) par la banque Palmas pouvaient être remboursées en monnaie sociale. La conversion de palmas en réais n'était soumise à aucune forme de taxe.

L'expérience, qui avait été réalisée sur une durée d'un peu moins d'une année, a contribué à la croissance des activités formelles productives et un enrichissement de la région.

¹⁰ Social Trade Organizer - site: www.socialtrade.nl/?lang=en/

3.3 Tableau de synthèse des profils de monnaies sociales types

	Profil 1 : LETS, SEL et banque du temps	Profil 2 : Trueque	Profil 3 : SOL	Profil 4 : Palmas
Objectif principal	Renforcer les liens sociaux	Créer un réseau de « prosommateurs »	Développer des projets solidaires	Développer l'entrepreneuriat et les infrastructures collectives
Forme monétaire	Scripturale	Manuelle	Scripturale / Manuelle	Manuelle
Mode de garantie	Confiance / cohésion	Confiance / cohésion	Réserve	Réserve
Taille (membres)	Petite (dizaines) à moyenne (centaines)	Moyenne (centaines) à grande (plus de mille)	Moyenne (centaines) à grande (plus de mille)	Grande (plus de mille)
Produits et services	Variété en fonction des membres / Peu spécialisés	Large gamme de produits et services de base et spécialisés	Produits et services à caractère solidaire	Large gamme de produits et services de base et spécialisés
Gestion des émissions et retraits	Automatique / système multilatéral	Centralisée / système complémentaire	Centralisée / système complémentaire	Centralisée / système complémentaire
Convertibilité	Non convertible	Non convertible (entrée de monnaie officielle possible)	Convertible avec la monnaie officielle	Convertible avec la monnaie officielle
Utilisateurs	Particuliers et éventuellement professionnels (membres)	Particuliers et semi-professionnels (membres ou non)	Particuliers, professionnels, organisations et entreprises (membres)	Particuliers, professionnels, organisations et entreprises (membres ou non)
Crédits	Non	Alloués à l'entrée en monnaie sociale / Pour des projets à objectif productif	Alloués pour des projets solidaires	Possible en monnaie sociale et officielle

3.4 Difficultés générales des systèmes de monnaie sociale

Dans cette section nous exposerons certaines difficultés d'ordre général auxquels sont confrontés les projets de monnaie sociale.

De manière globale, les deux principaux défauts, relevés par l'organisation STRO, de ce genre de projets sont l'idéalisme, qui l'emporte sur le pragmatisme, et l'ignorance de la méthode (Van Arkel & al., 2006). Il semblerait, en effet, que le manque de réalisme et l'excès d'idéalisme soient des facteurs d'échec fréquemment rencontrés. De plus, c'est l'organisation du système monétaire, déterminée par un ensemble de caractéristiques, qui va déterminer le fonctionnement et la possibilité de succès. La seule conviction des membres d'un réseau ne suffit pas à le rendre viable. La conception de projets monétaires doit suivre une méthodologie rigoureuse et nécessite l'établissement de caractéristiques précises en fonction de l'objectif principal.

Les monnaies sociales sont généralement plus difficiles à implanter dans les pays dits du « tiers-monde » (DeMeulenaere, 2006). Ce type de difficulté est fréquemment rencontré à cause du manque général d'éducation, de l'attachement aux valeurs traditionnelles et aux religions, et de l'existence de communautés plutôt fermées. La structure sociale et politique des pays influencent aussi la possibilité d'une mise en place de monnaie sociale. Il faut une connaissance de la culture, des traditions et religions avant de pouvoir concrètement se poser les questions pratiques d'implantation. Les coûts économiques et les moyens qui doivent être mis en place pour pouvoir atteindre un objectif fixé de manière réaliste peuvent compliquer le développement de systèmes de monnaie sociale dans les régions plus pauvres.

Les problèmes rencontrés dans les systèmes dont la monnaie est garantie par la confiance (LETS, SEL, banque du temps et Trueque), ont souvent pour source le manque de liens qu'ils entretiennent avec la monnaie officielle en circulation (DeMeulenaere, 2006). Cela peut entraîner des difficultés de financement pour les activités relatives aux réseaux (administration, achat de matériel et programmes). De plus, certains participants pourraient ne pas en tirer avantage si l'activité qu'ils exercent leur rapporte trop de monnaie sociale par rapport à l'utilisation qu'ils en font. Ils n'ont pas la possibilité de convertir cette monnaie sociale en monnaie officielle.

Pour ce même genre de monnaies sociales basées sur la confiance, certains utilisateurs peuvent s'endetter à l'excès en sachant qu'ils ne devront pas rembourser leurs dettes en monnaie officielle. Il y a un risque qu'ils quittent alors le réseau et qu'ils génèrent des dettes qui seront supportées par l'ensemble de la communauté. Pour éviter que des membres ne profitent à l'excès de l'aide des autres, il y a une possibilité d'établir des limites de confiance (Rizzo, 2006). Ces limites déterminent les niveaux du solde négatif et positif qui ne peuvent, en théorie, pas être dépassés. Chacun peut consulter le solde de l'ensemble des adhérents et si l'un d'entre eux est proche de la limite inférieure fixée ou la dépasse, on peut lui réclamer un service ou un bien. Le contraire se passe lorsqu'un membre approche la limite positive.

La dimension psychologique joue un rôle très important. Convaincre les potentiels utilisateurs d'une monnaie sociale qu'il y a la possibilité d'imaginer autrement le système monétaire n'est pas toujours aisé mais c'est pourtant un élément de réussite clé (Hart, 2006).

Des problèmes d'arbitrages peuvent également apparaître pour les professionnels lorsque les services prestés à l'extérieur du réseau offrent plus d'avantages (Blanc, 2006c). Ils peuvent alors avoir tendance à quitter le dispositif. Les semi-professionnels rencontrés dans les systèmes de type Trueque sont moins sujets à ce risque, car c'est justement parce qu'ils font partie du réseau qu'ils bénéficient de ce statut. Ils ne peuvent pas vendre leurs services ou biens hors du circuit.

3.5 Éléments-clés d'organisation

En observant les expériences de monnaies sociales à travers le monde, plusieurs facteurs d'organisation se révèlent être des éléments-clés de succès.

Lorsque le système inclut de la monnaie sous forme manuelle, il est impératif de créer des billets ou bons de qualité supérieure afin d'éviter la contrefaçon. Selon certains, à un moment, jusqu'à 80% des billets « crédits » circulant dans les réseaux de Trueque argentins étaient issus de la contrefaçon (Montillet, 2006), discréditant tout le système. Les systèmes de paiements électroniques doivent être sécurisés.

L'utilisation d'un logiciel est également un facteur qui semblerait significatif pour la réussite de ces expériences (Strohalm, 2003). Les logiciels permettent de réduire les coûts administratifs, de simplifier, d'aider à la gestion et de promouvoir la transparence. L'organisation STRO propose des logiciels d'aide à la gestion de systèmes monétaires¹¹. Certains sont gratuits et open source.

Les méthodes de création monétaire, d'émission et de circulation doivent être adaptées aux différents niveaux d'organisation sociale et économique (Strohalm, 2003). C'est un point crucial pour tout projet de monnaie sociale, et il est nécessaire d'étudier en profondeur la situation lors des phases préparatoires du projet.

Pour avoir un effet économique significatif, il est primordial d'inclure les organisations commerciales, les hommes d'affaires et les entreprises. Les acteurs économiques, qui de près ou de loin, jouent un rôle dans la zone d'échange déterminée doivent être pris en considération et les modalités de fonctionnement adaptées si besoin.

Les expériences montrent que les projets à grande échelle sont plus facilement réalisables et viables (Strohalm, 2003).

Enfin, DeMeulenaere (2006) fait remarquer que les monnaies émises et garanties par des ressources, de la monnaie officielle par exemple, obtiennent généralement de meilleurs résultats quant aux objectifs déterminés.

¹¹ Plus d'informations sur www.cyclos.org

Deuxième partie : Exclusion financière et monnaies sociales

Nous commencerons, dans le quatrième chapitre, par définir les notions de base de l'exclusion financière et les aspects y afférents. Nous présenterons ensuite les causes et conséquences du phénomène. Le cinquième chapitre est consacré à l'analyse des différents éléments de l'exclusion financière et les possibilités qu'offrent les monnaies sociales en termes de solutions à ces diverses formes d'exclusions. L'objectif est de relever, pour chacun des aspects de l'exclusion financière, les éventuels apports des différents profils des monnaies sociales étudiés dans la première partie.

Cette démarche devrait permettre d'éclairer certains points concernant la contribution des monnaies sociales à la lutte contre l'exclusion financière et définir en quelle mesure ces monnaies peuvent avoir un effet positif sur ce type d'exclusion.

Nous indiquons ci-dessous quelques auteurs, parmi d'autres, qui mentionnent qu'il existe effectivement une relation entre les monnaies sociales et l'exclusion financière.

- Servet (2006) expose les Systèmes d'échanges locaux (SEL) et les monnaies locales comme des outils d'auto-organisation contre l'exclusion financière. Les SEL et monnaies locales sont présentés comme des moyens potentiels pour lutter contre l'exclusion financière de manière générale.
- Cortès García (2008), précise, outre les fonctions principales des monnaies sociales, la fonction secondaire de réduction de l'exclusion sociale et financière.
- Greco (2006) étudie les dysfonctionnements monétaires et leurs conséquences financières. Il explique le rôle que peuvent jouer certains types de monnaies sociales face aux effets d'exclusion engendrés par le système monétaire actuel.
- Pacione (1998) indique dans ses recherches que les LETS peuvent jouer un rôle de service financier alternatif par les systèmes de prêts sans intérêts. Thorne (1996) expose les possibilités financières offertes par ces mêmes LETS lorsqu'il y a pénurie de monnaie officielle.

Chapitre 4 : L'exclusion financière

Selon les données de la Banque mondiale¹², environ 2 milliards d'adultes n'avaient pas de compte bancaire en 2014 (The Economist, 2015). L'exclusion du monde bancaire est une réalité. Ci-dessous, un graphique illustre les régions les plus touchées et l'écart entre les hommes et les femmes.



Figure 1 : L'Exclusion bancaire à travers le monde

Source: The Economist (2015), <http://www.economist.com/news/economic-and-financial-indicators/21648642-financial-exclusion>

4.1 Définitions

L'expression d'exclusion financière est apparue dans le courant des années 1990, notamment dans les publications des économistes et géographes Leyshon et Thrift (1993). La fermeture de nombreux établissements bancaires dans le Sud-est de

¹²www.worldbank.org

l'Angleterre avait rendu difficile l'accès physique aux services bancaires pour toute une partie de la population, et de là est apparu le concept d'exclusion financière.

Depuis, le terme a pris une dimension beaucoup plus large et dépasse la simple difficulté physique d'accès que pourraient rencontrer certaines personnes. Nous reprendrons la définition de l'exclusion financière telle que définie dans les travaux de Gloukoviezoff:

« L'exclusion financière fait référence à un processus par lequel une personne rencontre des difficultés pour accéder à et/ou utiliser des services et produits financiers proposés par les prestataires « classiques », adaptés à ses besoins et lui permettant de mener une vie sociale normale dans la société à laquelle elle appartient » (Gloukoviezoff, 2004).

D'une part, les prestataires « classiques » font références à « des fournisseurs de services financiers non stigmatisant par rapport à la référence nationale. En ce qui concerne la structure du marché de chaque pays, un type spécifique de prestataires de services peut apparaître comme faisant partie de la base dans l'un et comme « alternatif » dans l'autre » (Błędowski, 2008).

D'autre part, les prestataires dits « alternatifs » sont les « organisations qui accordent une attention toute spéciale aux franges marginalisées de la population, fonctionnant souvent sous la forme d'entreprises non lucratives et agissant dans le respect des règles et réglementations, ou, au contraire, désigne des prestataires de services qui exploitent les franges marginales du marché et, souvent, agissent à la limite de la légalité » (Błędowski, 2008).

Afin de mieux pouvoir analyser les différentes facettes de l'exclusion financière, nous nous intéresserons à quatre caractéristiques des services et produits financiers jugées comme essentielles dans le rapport de la Commission européenne sur la prévention de l'exclusion financière en Europe (Błędowski, 2008). Il s'agit de l'accès à un compte bancaire, l'accès au crédit, l'accès à l'épargne et l'accès à l'assurance. Nous reprenons ci-dessous chacun des quatre aspects que nous développons afin d'avoir une vue plus précise sur le phénomène de l'exclusion financière.

L'exclusion bancaire

Par « exclusion bancaire » nous entendons, en particulier, la difficulté d'accès à un compte bancaire et aux services y étant liés, tels que les transactions bancaires. Posséder un compte donne généralement accès à des options de crédit, d'épargne et d'assurance, les trois autres aspects de l'exclusion financière traités. Les transactions comprennent, entre autres, l'envoi et la réception d'argent sous forme scripturale et le retrait d'argent sous forme liquide.

Les services bancaires de manière générale permettent également l'encaissement de bons et chèques. Ils peuvent aussi inclure la possession d'une carte électronique qui peut être utilisée pour effectuer des paiements et des transactions.

L'exclusion du crédit

Le crédit est un « prêt consenti par une personne, une banque ; avance. » (Larousse, 1988).

Il permet des dépenses qui dépassent la valeur du capital disponible et peut donner accès à des biens et services tels qu'un logement, un véhicule, une garantie locative, des soins. C'est un outil susceptible de protéger contre l'instabilité des revenus des agents économiques (Błędowski, 2008). Les agents économiques sont des personnes morales ou physiques qui ont un rôle actif dans le processus de l'économie (Giovannini, 2008). Il peut s'agir d'achat, de production, de travail fourni pour la production de services et produits, etc.

Un crédit foncier implique usuellement la détermination d'un montant à prêter dans une certaine devise et une durée spécifique pour le remboursement de ce montant. D'éventuels frais fixes et un taux d'intérêt peuvent être appliqués. Les cartes de crédit sont considérées comme des services qui facilitent l'accès au crédit.

L'exclusion de l'épargne

Nous considérons l'épargne comme « une partie non consommée du revenu d'un agent économique, employée pour constituer un capital » (Larousse, 2015).

L'exclusion de l'épargne fait donc référence aux difficultés que certains peuvent rencontrer à constituer une épargne, plus particulièrement auprès d'établissements financiers.

L'exclusion de l'assurance

L'assurance peut être définie comme un « partage des risques entre une multitude de personnes, chaque assuré ayant droit à recevoir une indemnité en fonction de la nature et de l'importance des dommages subis en cas de sinistre ou d'accident, en contrepartie du paiement d'une cotisation appelée prime d'assurance » (Encyclopædia Universalis France, 2015).

Il existe une multitude de types d'assurances, dont certaines sont parfois obligatoires (assurance en responsabilité civile d'un véhicule ou d'activités spécifiques). La diversité des assurances et la détermination de leur caractère essentiel ou non, rendent compliquée la délimitation du terme « exclusion de l'assurance ».

Dès lors, nous pouvons considérer, comme il est indiqué dans le rapport sur l'exclusion financière de la Commission européenne (Błędowski, 2008), que ceux qui n'ont pas la possibilité d'accéder à un type quelconque de ces services financiers peuvent être en situation d'exclusion de l'assurance.

4.2 Causes de l'exclusion financière

Les origines de l'exclusion financière peuvent être des difficultés d'accès, mais peuvent également être liées à des problèmes d'utilisation d'un service ou produit financier. Les facteurs principaux, considérés comme des sources potentielles d'exclusion financière, peuvent être regroupés en trois groupes (Lämmermann, 2010).

- Les facteurs « offre » qui couvrent les causes d'exclusion financière dépendantes des établissements financiers.
- Les facteurs « demande » qui reprennent les causes d'exclusion qui sont dépendantes des agents économiques.

- Les facteurs sociétaux qui sont liés à la culture et donc à l'organisation sociale, économique et politique d'une société. L'environnement peut également avoir un impact et faire partie de ces facteurs.

Les principales causes d'exclusion financière, que nous reprenons ci-dessous et répartissons dans trois groupes distincts, ont été relevées dans les publications de Gloukoviezoff (2004), les travaux de recherche dirigés par Błędowski (2008), ainsi que l'étude de Connolly, Georgouras, Hems et Wolfson (2011)¹³.

L'offre

Les procédures d'évaluation pour chaque client potentiel estiment le risque que celui-ci représente pour l'établissement financier. Ces barrières à l'entrée peuvent empêcher l'accès à des services financiers à un agent économique si celui-ci est considéré comme représentant un trop grand risque financier ou une trop faible rentabilité, voire un coût.

La difficulté d'accès physique à un prestataire de services financiers peut aussi entraîner l'exclusion. Certains clients potentiels peuvent être exclus car les organismes financiers ne sont pas présents dans la région, ou parce que les services financiers sont disponibles, mais à une trop grande distance. L'accessibilité concerne également les produits et services pour lesquels il y a une demande mais pas d'offre.

Les techniques de marketing et de conception des services et produits financiers peuvent avoir pour effet d'exclure des potentiels clients. Si ceux-ci ne se sentent pas concernés par les offres ou que les conditions sont mal expliquées, les agents économiques pourraient s'éloigner volontairement des établissements financiers et chercher des alternatives. Ces offres peuvent ne pas être adaptées aux besoins ou à la culture. Trop de choix et la complexité des produits et services peuvent également entraîner l'exclusion. Cela peut être dû à un manque d'éducation des agents économiques.

¹³ Les trois sources utilisées pour définir les causes principales de l'exclusion financière couvrent celles recensées dans 14 pays européens et en Australie. Les causes exposées ne se veulent pas exhaustives et ne représentent en aucun cas une généralisation applicable à tous les pays/régions.

Les formes sous lesquelles sont proposées les services et produits sont des facteurs susceptibles d'exclure l'accès à ces services et produits pour certains. Par exemple, devoir posséder un ordinateur ou devoir savoir utiliser internet pour accéder à un service, peuvent être des facteurs d'exclusion pour une certaine frange de la population.

Le prix élevé de certains services financiers, imposé par les organismes financiers, empêche les plus pauvres d'y avoir accès. Les coûts administratifs et de structure de ces produits et services impliquent parfois que les personnes disposant de moins de ressources doivent payer un montant supérieur que les autres (Connolly & Hajaj, 2001).

La demande

Du côté de la demande, il s'agit généralement de facteurs d'auto-exclusion, les acteurs choisissant délibérément de ne pas faire usage de services ou produits financiers.

L'exclusion des agents économiques susceptibles de bénéficier de services et produits financiers peut provenir de croyances selon lesquelles ceux disposant de revenus inférieurs n'y ont pas droit ou ne trouveront pas d'offres adaptées. Ceci peut être renforcé par un manque de confiance en soi.

Les potentiels clients peuvent aussi craindre d'accéder à ce type de services car ils estiment que les coûts engendrés seraient trop élevés. Ceux-ci peuvent manquer d'informations pertinentes à propos des offres ou ne pas être conscients de l'utilité de celles-ci. Le manque d'éducation à l'économie et à la finance est aussi un facteur d'exclusion.

Certains préfèrent ne pas faire appel à des services financiers de peur de perdre le contrôle de leurs avoirs. L'argent sous forme électronique peut dissuader de par son manque de réalité et les possibles problèmes d'insécurité tels que les phénomènes de hacking sur internet.

Le manque de confiance dans les institutions financières peut amener des agents économiques à s'en méfier. Les crises et faillites des dernières années n'ont fait que renforcer cette tendance. Les agents économiques peuvent aussi craindre que leurs créanciers ne viennent s'approprier leurs biens dans le cas où ils seraient en défaut de

paiement. Certains sont susceptibles de rencontrer des difficultés d'accès à l'épargne car leurs revenus ne leur permettent pas de pouvoir épargner suffisamment.

Les mauvaises expériences vécues lors de l'utilisation de services ou produits financiers sont aussi un facteur d'auto-exclusion. Les individus qui n'ont pas été satisfaits des offres financières peuvent décider ne plus faire usage de ce type de services.

Enfin, des agents économiques peuvent choisir de ne pas utiliser les services proposés par les établissements financiers classiques pour des motifs culturels, religieux ou idéologiques.

Les facteurs sociétaux

L'évolution démographique dans certains pays et particulièrement le vieillissement de la population peut entraîner des difficultés d'accès à certains services. En effet, l'avancée technologique rend les services bancaires plus accessibles, via le net notamment, mais exclut aussi toute une frange de la population qui ne possède pas les capacités nécessaires à l'utilisation de ces services.

Les politiques fiscales peuvent entraîner des taxes lourdes sur l'utilisation de services financiers, ce qui peut dissuader de potentiels clients. La législation des états sur la concurrence et les réglementations économiques en général peuvent influencer le degré d'inclusion financière.

La structure du marché du travail et sa flexibilité déterminent en grande partie la stabilité des revenus. Les agents économiques qui se retrouvent plus fréquemment en situation de revenus irréguliers ont plus de difficultés d'accès aux services et produits financiers

Il a également été démontré que la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme impliquent souvent des mesures de contrôle plus strictes et des coûts administratifs plus élevés pour les organismes financiers, susceptibles de favoriser le phénomène d'exclusion financière (de Koker, 2005).

4.3 Conséquences

L'exclusion financière implique non seulement des conséquences financières mais aussi sociales.

Conséquences financières

Les agents économiques, exclus des systèmes financiers « classiques », se voient parfois réduits à chercher des services financiers auprès d'organismes qui peuvent imposer des taux d'intérêt plus importants et des conditions plus défavorables (Collard & Kempson, 2005). Les financièrement exclus sont plus susceptibles d'avoir recours à des fournisseurs de services financiers non-éthiques, profiteurs et illégaux (Connolly & al., 2011).

Ne pas posséder de compte bancaire peut entraîner des difficultés telles que l'impossibilité d'encaisser un chèque, un bon, une ristourne ou encore le reçu d'un salaire sous forme de virement (Błędowski, 2008).

Les problèmes liés à l'usage même des services financiers peuvent entraîner des coûts démesurés si ces services sont utilisés de manière inadaptée (Gloukoviezoff, 2004). De plus, les plus exclus qui n'ont accès aux services bancaires que peu souvent doivent parfois payer un coût d'utilisation supérieur (Connolly & al., 2011).

Les exclus peuvent se résoudre à ne pas utiliser de produits tels que des assurances s'ils estiment que ce n'est pas nécessaire ou urgent. Ils favorisent les dépenses pour les produits et services qui auraient des effets plus immédiats en cas de défaut de paiement (Gloukoviezoff, 2004). Ils sont donc plus exposés à des risques financiers en cas d'imprévus qui peuvent pourtant être couverts par une assurance.

L'exclusion financière peut inciter certains individus à s'adonner à des activités illégales (travail au noir, criminalité) pour acquérir des ressources qui leur ont été refusées (Gloukoviezoff, 2004).

Enfin, le manque d'épargne rend les individus plus vulnérables aux perturbations financières et ceux-ci ont également plus de difficultés à faire face à des dépenses

imprévues (Connolly & al., 2011). Sans épargne dans une institution financière, ils ne peuvent pas non plus bénéficier de taux d'intérêt sur un capital.

Conséquences sociales

Si des personnes se tournent vers les amis et la famille pour trouver des services financiers desquels elles sont exclues, cela peut entraîner des tensions et par la suite des phénomènes d'exclusion sociale (Błędowski, 2008). De plus, ne pas avoir accès ou ne pas savoir comment se servir des services et produits financiers peut avoir des effets négatifs sur l'estime de soi (Gloukoviezoff, 2004).

Les organismes financiers illégaux peuvent avoir recours à des méthodes violentes dans le cas où le débiteur n'arriverait pas à remplir les conditions déterminées (Błędowski, 2008).

Dans le domaine social, l'exclusion financière peut donc avoir des conséquences sur les relations entretenues avec les proches, sur les relations économiques qui permettent à un individu de s'insérer dans la société, et également sur l'estime de soi.

Chapitre 5 : Les monnaies sociales et la réduction de l'exclusion financière

Ce chapitre est consacré à l'analyse des contributions que peuvent apporter les monnaies sociales concernant la réduction de l'exclusion financière telle que décrite dans le chapitre précédent.

Dans la première section, nous nous pencherons sur les possibles effets réducteurs que chaque profil de monnaie sociale peut avoir sur les quatre aspects de l'exclusion financière. La deuxième section présente un tableau reprenant les quatre profils monétaires, les quatre aspects de l'exclusion financière traités et les principaux éléments ressortant de l'analyse. Le chapitre se terminera par une synthèse de l'analyse.

5.1 Analyse basée sur les quatre aspects de l'exclusion financière

Nous présentons dans cette section les possibles mécanismes par lesquels les différents profils de monnaies sociales sont susceptibles de réduire l'exclusion financière. Chacun des quatre types d'exclusion définis précédemment est analysé en prenant en compte des différentes causes énoncées, à savoir l'offre, la demande et les facteurs sociétaux.

Les moyens par lesquels les monnaies sociales peuvent contribuer à la réduction de chacun des aspects de l'exclusion financière, ainsi que les points faibles des différents profils monétaires sont rapportés et une appréciation générale (contribution nulle/faible, moyenne ou forte) est donnée pour chacun des seize points d'analyse (quatre profils de monnaie sociale pour quatre types d'exclusion).

5.1.1 Profil LETS, SEL et banques du temps

Réduction de l'exclusion bancaire

Pour posséder un compte, il suffit d'être membre. Les membres, ou adhérents, sont ceux inscrits dans un réseau de monnaie sociale et qui bénéficient des droits en découlant. Les utilisateurs de monnaies sociales ne sont pas systématiquement membres. Les systèmes monétaires de ce type sont ouverts à tout individu, pour autant que celui-ci puisse proposer au réseau un service et/ou un produit, même minime. L'inscription peut se faire en ligne ou dans un centre spécifique, souvent proche de par le caractère local de la monnaie. En comparaison à l'accès à un compte bancaire classique, le contrôle de la situation du client et les démarches administratives (papiers à remplir, vérification d'identité) sont moins contraignants.

Les transactions se font de manière automatique sur une plateforme en ligne ou par le biais d'échanges de signatures. Les échanges effectués sont centralisés dans une banque de données. Le solde du compte de chacun est généralement consultable par tous les adhérents. Autre point fort : à l'ouverture d'un compte, il n'y a pas de possibilité de perte de monnaie officielle ou d'autres ressources physiques. Les individus ne craignent pas les pertes financières qui pourraient en découler. Cependant, un prix à l'entrée est envisageable comme dans toutes les organisations de services et produits financiers.

Le système est simplifié grâce à un compte géré automatiquement et des opérations limitées à des débits et des crédits. Cela le rend plus accessible qu'un compte classique pour ceux qui rencontreraient des difficultés d'utilisation (les plus âgés et les moins éduqués à la finance). En cas de besoin d'aide extérieure concernant le fonctionnement du système ou de conseils financiers, la proximité et l'objectif de solidarité peuvent avoir un rôle avantageux. En effet, l'accès à l'aide et à l'information, qui peuvent se trouver chez chaque adhérent, est proche et disponible. Il y a plus de flexibilité que les horaires de guichet des banques. La proximité physique des services et produits proposés est un critère obligatoire qui ne se retrouve pas toujours chez les banques ou autres organismes financiers classiques.

L'utilisation de cartes associées aux comptes est envisageable pour ce type de monnaie. La taille du réseau détermine les économies d'échelle pour l'émission de cartes mais aussi de lecteurs de cartes nécessaires. Cela dépend fortement des moyens financiers de chaque réseau.

- **Points faibles**

Les transactions sont limitées aux membres du réseau et ne sont pas possibles sous d'autres formes que celle de monnaie sociale.

Le retrait sous forme manuelle de monnaie est impossible car la monnaie n'existe que sous forme scripturale.

Le compte créé ne permet aucune interaction avec la monnaie officielle. Il n'est donc pas possible d'encaisser des bons ou chèques en devise officielle, d'y transférer des revenus ou d'effectuer des virements.

Le système de compte est plutôt considéré comme une alternative de moyen de transaction pour des échanges de produits et services entre personnes d'une même communauté.

- **Appréciation**

Ce profil de monnaie sociale apparaît comme apporter une contribution faible en ce qui concerne la réduction de l'exclusion bancaire car les services offerts par un

compte bancaire « classique¹⁴ » sont très peu interchangeables avec ceux d'un compte créé dans ce système de monnaie sociale. Cependant, des transactions, bien que très limitées par leur nature et leur objet, sont tout de même réalisables.

Réduction de l'exclusion du crédit

L'accès au crédit est automatique dès l'adhésion au réseau, il n'y a pas d'analyse de solvabilité ou de démarches administratives pour l'allocation d'un crédit. Le crédit accordé se fait uniquement sous forme de produits et services parmi ceux proposés par les autres membres de la communauté. Le crédit peut ensuite être remboursé en proposant ses propres services.

En cas de perte de revenus ou de revenus irréguliers et de refus de crédit par un organisme bancaire, ce type de monnaie sociale peut permettre l'accès à certains besoins de base (nourriture, soins non spécialisés) sans devoir avoir recours à la monnaie officielle. Cela donne une plus grande flexibilité financière car la monnaie officielle épargnée peut alors être allouée au paiement de besoins urgents ou de dettes. Le montant épargné dépend évidemment du degré d'interchangeabilité entre les produits et services du réseau, et ceux nécessaires (logement, nourriture, soins, éducation).

Le crédit alloué n'est pas soumis à des taux d'intérêt et, par conséquent, les taux d'intérêt sont toujours nuls même si le compte d'un adhérent est négatif. D'ailleurs, il est normal d'avoir des comptes en négatif et d'autres en positif, tant que la somme globale des comptes est nulle. De plus, les opérations de crédit sont entièrement gratuites.

Si l'objectif de renforcement des liens sociaux et de la solidarité est atteint, on peut supposer que les possibilités de crédits, en monnaie officielle, auprès des particuliers membres du réseau sont augmentées. Cela vaut surtout pour les adhérents socialement exclus.

¹⁴Le terme « classique » se réfère aux services et biens proposés par les établissements financiers classiques, tels que défini dans la première section du chapitre 4.

- **Points faibles**

Un désavantage non-négligeable est que cette forme de crédit est limitée aux propositions du réseau. Celui-ci est constitué de particuliers et éventuellement de professionnels mais les entreprises et organisations de grande échelle en sont absentes. Les produits et services, souvent à caractère relationnel, ne peuvent donc pas couvrir tous les besoins, en particulier ceux plus spécialisés (soins, expertise) ou nécessitant de la main d'œuvre (construction, véhicules).

Les produits et services typiquement échangés dans ces systèmes ont un faible coût de production et un prix peu élevé. La forme de crédit décrite pour ce profil de monnaie sociale ne peut pas inclure les crédits immobiliers (maison, terrain, garantie locative) ou mobiliers (voiture). La nature et l'objet du crédit proposé sont totalement différents comparés à un crédit accordé par une institution financière classique.

Il n'y a aucune possibilité d'octroyer des prêts en monnaie manuelle ni en monnaie officielle.

Les limites de confiance imposées sur les comptes, pour éviter que certains adhérents ne s'endettent à outrance puis abandonnent le système, fixent un montant maximal de crédit sous forme de biens et services.

- **Appréciation**

Le crédit, tel que défini pour ce profil de monnaie sociale, apparaît offrir une faible contribution à la réduction de l'exclusion financière car les types de produits et services proposés sont ceux qui ne nécessitent généralement pas de prêt pour pouvoir les acquérir.

Réduction de l'exclusion de l'épargne

Le système de ces monnaies sociales prévoit que certains comptes soient en positif et d'autres en négatif mais que le solde global soit nul à tout moment. En offrant des produits et services aux membres du réseau, il est possible d'épargner en devise de la monnaie sociale. Un solde positif permet un certain pouvoir d'achat sur les offres de la communauté.

L'épargne se fait de manière automatique et est consultable via internet ou dans les centres adhérents. De plus, quelque soit le montant, même tout petit, la réserve est très accessible et facilement utilisable.

- **Points faibles**

L'épargne constituée est non convertible dans la monnaie officielle. Le fruit du travail ne peut être utilisé que pour l'échange de services et biens du réseau. En cas de dépenses imprévues en monnaie officielle, cette épargne ne peut aucunement être utile pour rembourser les créanciers. De plus, le montant de l'épargne est limité par les limites de confiance.

Il faut pouvoir fournir des produits et services attractifs pour le réseau pour avoir des clients et constituer une épargne. Cependant, des produits et services trop prisés peuvent générer une épargne importante qui ne sera pas nécessaire si les produits et services du réseau ne sont pas, ou peu, utiles à l'épargnant. En addition, contrairement aux épargnes classiques, aucun taux d'intérêt n'est perçu sur le capital accumulé.

- **Appréciation**

Ce profil de monnaie sociale se présente comme un moyen faible de contribution à la réduction de l'exclusion de l'épargne.

Réduction de l'exclusion de l'assurance

La solidarité et les liens sociaux renforcés pourraient avoir un effet positif en cas de dépenses imprévues ou si un risque se réalise.

La seule répartition des risques entre les membres est celle qu'un membre puisse quitter le réseau avec un compte en négatif. Dans ce cas, chacun se voit attribuer une part de la dette délaissée.

- **Points faibles**

Il n'y a pas de possibilité de système d'assurance ou d'alternative.

- **Appréciation**

Le premier profil de monnaie sociale ne semble pas pouvoir contribuer à lutter contre l'exclusion de l'assurance.

5.1.2 Profil Trueque

Réduction de l'exclusion bancaire

Bien qu'aucun système de compte bancaire ne soit prévu car la monnaie circule sous forme manuelle, les centres d'inscription et d'échange monétaire sont généralement géographiquement proches des adhérents et membres potentiels. Ces centres partenaires sont autant de points de conseil et d'aide à l'utilisation de la monnaie. L'inscription à un réseau permet la consultation des prestataires de biens et services adhérents, chez qui il est possible d'utiliser la monnaie sociale.

- **Points faibles**

Les services bancaires classiques acquis lors de la possession d'un compte, telles que les transactions, l'encaissement de bons ou de salaire, les retraits, ne sont pas réalisables de par la nature manuelle de la monnaie ; la monnaie qui ne peut pas circuler sous forme électronique ne permet pas toutes les opérations bancaires classiques. La monnaie doit être cédée de main en main.

- **Appréciation**

Le profil Trueque n'offre pas de possibilités de réduction de l'exclusion bancaire car l'ouverture d'un compte et les opérations bancaires classiques qui y sont liées ne sont pas concevables.

Réduction de l'exclusion du crédit

Un crédit automatique d'un montant fixe ou à négocier peut être attribué à l'entrée de chaque membre sous forme manuelle pour encourager les échanges.

Le contrôle majeur consiste à vérifier que le membre potentiel ait des capacités de production minimum, et soit donc bien un prosommateur. Il n'y a, à priori, pas de

contrôle stricte de solvabilité ou de la situation financière. Seule la fonction productive des adhérents est essentielle et le système est ouvert à toute personne de la zone concernée pouvant remplir cette fonction.

Le crédit sous forme de monnaie sociale donne accès à une large gamme des produits et services basiques mais aussi plus spécialisés offerts par des semi-professionnels. L'offre interne de produits et biens est similaire à celle qu'on pourrait retrouver à l'extérieur du réseau. Outre les crédits personnels alloués en monnaie sociale, des crédits d'investissement en monnaie officielle sont envisageables dans le cas où de la monnaie officielle rentrerait dans le réseau. Ces crédits en monnaie officielle peuvent alors se faire sous forme scripturale. Les projets nécessitant des crédits doivent cependant respecter l'objectif de contribution à la capacité productive du réseau. Le remboursement des crédits peut se faire en monnaie officielle ou sociale et les taux d'intérêts imposés sont inférieurs à ceux des établissements financiers classiques, voire nuls.

La monnaie émise n'est pas garantie totalement ou partiellement par une réserve de monnaie officielle chez l'émetteur. Les adhérents ne craignent donc pas de perdre de la monnaie officielle lors de l'octroi d'un crédit. L'organisation qui émet les crédits compte sur la confiance des adhérents pour rembourser les crédits en monnaie sociale ou officielle, mais ne perd pas l'équivalent en monnaie officielle de la totalité de la somme allouée en monnaie sociale en cas de défaut paiement. En effet, les coûts liés à l'émission d'un crédit sont d'ordre administratif et de production de la monnaie, mais jamais de la monnaie officielle ne couvre l'émission d'un crédit. Les membres qui remboursent leur crédit ont accès à de nouvelles possibilités de crédit.

L'accès gratuit, ou presque, à un crédit donne un pouvoir d'achat sur un large éventail de biens et services qui peuvent se révéler indispensables dans certaines situations. Ceci peut avoir pour effet d'augmenter la flexibilité financière. La monnaie officielle non dépensée pour l'achat de biens et services proposés par le réseau peut alors servir pour le paiement de dettes ou de taxes.

- **Points faibles**

Le crédit personnel se fait sous forme manuelle et ne peut pas être effectué sur un compte ou de manière scripturale. Seuls les crédits d'investissement en monnaie officielle peuvent se faire sous forme scripturale. Cependant, il est nécessaire qu'il y ait un moyen d'entrée de monnaie officielle dans le système et qu'il y ait effectivement des rentrées en monnaie officielle.

Autre inconvénient: les crédits d'investissement sont limités aux projets qui développeraient le réseau de prosommateurs, soit ceux qui ont pour objectif de développer les capacités productives de la communauté. De plus, les crédits alloués à l'entrée sont d'un montant limité pour éviter de trop grands risques de défauts de paiement qui pourraient décrédibiliser le système.

L'utilité des crédits en monnaie sociale dépend des services et produits proposés par le réseau, et donc de sa taille et des différents profils des adhérents. Les entreprises et commerces de grande taille ne sont pas inclus. Les crédits en monnaie sociale ne sont donc pas propices à l'acquisition de biens et services de grande valeur ou nécessitant de la main d'œuvre, tels qu'un logement, un véhicule, un terrain. Seuls les services et biens de particuliers semi-professionnalisés sont accessibles en monnaie sociale.

- **Appréciation**

Le profil de monnaie de type Trueque présente une contribution moyenne à la lutte contre l'exclusion du crédit car celui-ci donne accès à de nombreux services et biens similaires à ceux qu'on pourrait trouver à l'extérieur du réseau. Cependant, certains biens mobiliers et immobiliers restent inaccessibles par le biais de crédits en monnaie sociale.

Réduction de l'exclusion de l'épargne

Outre le fait de pouvoir épargner en monnaie officielle, il est possible d'épargner en monnaie sociale.

- **Points faibles**

L'épargne de la monnaie sociale ne peut pas se faire sur un compte ou sous forme scripturale. Elle ne rapporte pas d'intérêts. De plus, des réserves de monnaie trop grandes sous forme manuelle peuvent mener à des problèmes de sécurité.

Même si de grands montants de monnaie sociale sont amassés, celle-ci n'est pas convertible en monnaie officielle, donc pas non plus convertible sous forme scripturale. La monnaie sociale est condamnée à être utilisée dans le réseau, chez les prestataires membres.

- **Appréciation**

Le type de monnaie sociale Trueque ne contribue pas à améliorer les conditions d'accès et d'utilisation de l'épargne telle que proposée par les institutions financières classiques.

Réduction de l'exclusion de l'assurance

Aucun système d'assurance n'est initialement prévu dans ce type de système monétaire. Cependant, des emprunts en monnaie sociale peuvent être envisageables lors de la réalisation de certains risques qui ne nécessitent pas des montants dépassant la limite d'emprunt. Les produits ou services nécessaires à la réparation du risque doit également être disponibles dans le réseau.

- **Points faibles**

Il n'y a pas d'option d'assurance ou de partage de risque. La monnaie émise elle-même n'est assurée que par la confiance des membres, elle ne repose sur aucune réserve de ressource quelconque.

- **Appréciation**

Face à l'exclusion de l'assurance, ce profil monétaire ne paraît pas pouvoir apporter de contribution significative.

5.1.3 Profil SOL

Réduction de l'exclusion bancaire

L'inscription est facile d'accès, que soit dans un centre partenaire de proximité ou par internet. Toute personne, organisation et entreprise adhérant à l'objectif de solidarité déterminé par les organisateurs est la bienvenue à se joindre au réseau. Une charte de solidarité spécifique peut être établie afin de clairement exposer les activités et objectifs visés par la communauté. La seule volonté de participer à un réseau solidaire permet de profiter des avantages que celui-ci octroie à ses membres. Il n'y a pas de contrôle rigoureux de solvabilité ou de la situation financière. En outre, l'ouverture d'un compte se fait automatiquement lors de l'adhésion. Le système monétaire est surtout sous forme scripturale et les échanges se font par l'intermédiaire des comptes propres à chaque personne physique ou morale.

Les services offerts par l'ouverture d'un compte sont très complets et peuvent inclure des transactions, des cartes électroniques, des retraits, des paiements de salaire et l'encaissement de bons et chèques. Un véritable système bancaire alternatif est donc envisageable. Cependant, ces services ne sont possibles qu'entre personnes physiques et morales d'un même réseau, en monnaie sociale.

La possibilité de conversion bilatérale facilite les transactions qui nécessiteraient le passage d'une forme de monnaie à l'autre. L'échange de monnaie permet l'utilisation de monnaie officielle au besoin, bien que des taux d'intérêt puissent être appliqués pour les conversions.

- **Points faibles**

Les transactions et services bancaires en monnaie sociale sont réservés aux membres et ne sont possibles qu'entre eux. Ceux-ci sont donc limités au réseau et excluent les transactions directes avec des personnes externes. Des prix à l'entrée peuvent être applicables et des frais administratifs probables, comme dans la plupart des établissements financiers classiques.

La monnaie sociale est garantie, et donc couverte, par la monnaie officielle. La monnaie sur le compte est donc équivalente à la monnaie officielle, bien que son objectif soit

différent. Cela peut amener l'adhérent à craindre des pertes financières réelles ou la perte de contrôle financier.

- **Appréciation**

Bien que les services bancaires proposés soient exclusivement en monnaie sociale, la possibilité de conversion d'une monnaie à l'autre et la proposition de services et produits similaires à ceux d'établissements financiers classiques présentent le profil SOL comme un moyen très significatif de réduction de l'exclusion bancaire.

Réduction de l'exclusion du crédit

Les crédits personnels sont réalisables en monnaie sociale et donnent accès aux produits et services proposés par le réseau. Pourtant, il ne faut pas oublier que cette monnaie est garantie par son équivalent en monnaie officielle et nécessite donc des fonds qui en assurent l'émission. Chaque membre a accès au crédit, bien que celui-ci puisse faire l'objet de vérifications de solvabilité et de confiance. Le taux d'intérêt appliqué est inférieur à celui des institutions financières classiques.

Les émissions de crédit d'investissement pour ce profil monétaire peuvent se faire en monnaie sociale mais aussi en monnaie officielle grâce au mode de garantie basé sur la monnaie officielle. Néanmoins, seuls les projets solidaires peuvent à priori bénéficier de prêts en monnaie officielle. Chaque membre, personne physique ou morale, peut faire une demande de crédit si l'objectif est de développer la solidarité.

- **Points faibles**

Les crédits ont pour objectif spécifique le développement d'activités solidaires et offrent moins de possibilités pour ce qui est de l'emprunt à caractère plus personnel. Les crédits d'investissements solidaires sont privilégiés aux crédits personnels. Cependant, les retombées des projets à caractère solidaire peuvent bénéficier à l'ensemble de la communauté.

Les procédures de crédits nécessitent un contrôle et un suivi afin de s'assurer que la monnaie empruntée soit utilisée dans une optique solidaire.

- **Appréciation**

Nous estimons que les possibilités de crédits du système SOL présentent une contribution moyenne à la réduction de l'exclusion du crédit car ils sont facilement accessibles mais se concentrent principalement sur les activités à caractère solidaire.

Réduction de l'exclusion de l'épargne

Le compte automatiquement attribué à l'adhésion permet d'épargner en monnaie sociale sous forme scripturale. Le montant épargné peut être converti en monnaie officielle. De plus, la monnaie officielle sous forme manuelle ou scripturale peut être convertie en monnaie sociale et ajoutée à l'épargne existante.

- **Points faibles**

Les taux d'intérêt perçus sont moins élevés que ceux proposés par les organisations financières classiques, voire nuls.

- **Appréciation**

Le profil monétaire SOL offre de très bons moyens de réduire l'exclusion de l'épargne en offrant des services similaires à l'épargne classique dès l'adhésion au réseau. La convertibilité facilite le transfert d'épargne de monnaie officielle en monnaie sociale et vice-versa.

Réduction de l'exclusion de l'assurance

Certaines assurances pourraient être proposées. La réserve en monnaie officielle et le nombre de membres du réseau permettraient d'offrir certains types d'assurance aux entrepreneurs de projets solidaires. Il en va de même pour les prestataires de biens et services adhérents qui pourraient se voir assurer contre certains risques spécifiques liés à la monnaie sociale (falsification, hacking, assurance de convertibilité de la monnaie, ...).

- **Points faibles**

Les assurances ne sont pas systématiques, il s'agit plutôt de possibilités dues au rassemblement de personnes physiques et morales qui pourraient créer un système d'assurance interne. Celles-ci concerneraient surtout les projets et activités solidaires et excluraient les assurances personnelles (logement, véhicule, santé), car c'est avant tout le développement des activités solidaires qui est privilégié. De plus, le développement d'un système d'assurance engendre des coûts supplémentaires et une organisation plus complexe.

- **Appréciation**

Les monnaies sociales de type SOL semblent donc n'offrir qu'une faible contribution à la réduction de l'exclusion de l'assurance.

5.1.4 Profil Palmas

Réduction de l'exclusion bancaire

L'adhésion peut se faire facilement via un centre partenaire local ou par internet. Les services d'échanges monétaires, d'aide et de conseil à l'utilisation de la monnaie sociale sont accessibles chez les centres partenaires locaux. L'inscription à un réseau permet la consultation des prestataires de biens et services adhérents chez qui il est possible d'utiliser la monnaie sociale.

- **Points faibles**

Ce type de monnaie sociale sous forme manuelle ne prévoit pas d'ouverture de compte bancaire, ni la plupart des opérations qui en découlent. Les transactions, l'encaissement de salaires ou de chèques ne sont pas possibles de par la nature manuelle du profil monétaire.

- **Appréciation**

Le profil monétaire Palmas ne présente aucun moyen tangible de réduction de l'exclusion bancaire.

Réduction de l'exclusion du crédit

Le crédit en monnaie sociale est accessible à tous les membres dès leur adhésion. Il est remboursable en monnaie officielle ou sociale et donne accès à de très nombreux services et produits disponibles dans le réseau. En effet, la grande taille nécessaire au bon fonctionnement de la communauté (plus de mille), implique communément une grande variété d'organisations, entreprises, professionnels, proposant des services et biens similaires à ce qu'on pourrait trouver à l'extérieur du réseau. Les crédits sont aussi réalisables en monnaie officielle, et donc sous forme scripturale, grâce aux fonds de garantie de la monnaie sociale. Ce type de crédit est généralement limité aux projets entrepreneuriaux ou d'investissement dans les infrastructures collectives dans le cas où les services ou biens nécessaires ne sont pas proposés par les prestataires membres du réseau.

Les taux d'intérêt pratiqués sur les crédits sont inférieurs à ceux du marché, voire nuls, afin de favoriser la circulation de l'argent et d'atteindre une taille de réseau minimum en attirant des membres potentiels intéressés.

Il se peut que certains prestataires non membres acceptent aussi la monnaie sociale s'ils y trouvent un certain avantage et s'ils ont la possibilité de l'échanger ou de la convertir par après.

- **Points faibles**

L'objectif des crédits en monnaie officielle n'est pas d'octroyer des prêts immobiliers ou mobiliers personnels sans intérêt pour la communauté.

Bien que les biens et services accessibles par le biais de monnaie sociale soient nombreux, certains peuvent ne pas être disponibles (soins hospitaliers spécialisés, matériel ou service d'experts).

Les crédits sous forme de monnaie sociale ne peuvent pas se faire sous forme scripturale.

- **Appréciation**

Le profil Palmas paraît pouvoir contribuer très significativement à la réduction de l'exclusion du crédit, bien qu'il soit limité par l'objectif poursuivi de ces crédits.

Réduction de l'exclusion de l'épargne

La monnaie sociale épargnée peut être convertie en monnaie officielle et transférée sur un compte bancaire classique. Le passage de la forme manuelle à scripturale est ainsi facilité.

- **Points faibles**

La monnaie sociale sous forme manuelle n'est pas un moyen idéal pour l'épargne. La conversion d'une monnaie à l'autre peut être sujette à des taxes ou à un coût fixe.

Il est à noter que l'épargne sous forme manuelle ne rapporte aucun intérêt et peut induire un sentiment d'insécurité.

- **Appréciation**

Outre le fait qu'il soit possible d'épargner la monnaie sociale sous forme manuelle, celle-ci n'offre qu'une faible contribution à la lutte contre l'exclusion de l'épargne.

Réduction de l'exclusion de l'assurance

La rentrée de monnaie officielle dans le réseau peut rendre envisageable des primes d'assurance pour l'ensemble des membres.

- **Points faibles**

Aucune forme d'assurance ou de partage de risque n'est explicitement prévue.

- **Appréciation**

Le profil Palmas ne paraît présenter que peu d'effets réducteurs sur l'exclusion de l'assurance.

5.2 Tableau de synthèse : analyse des profils monétaires et des quatre aspects de l'exclusion financière

	Exclusion bancaire	Exclusion du crédit	Exclusion de l'épargne	Exclusion de l'assurance
1. Profil SEL, LETS et banque du temps	<p style="text-align: center;">-  +</p> <p>Limité aux débits et crédits entre membres</p> <p style="text-align: right;">Très accessible</p>	<p style="text-align: center;">-  +</p> <p>Crédit sous forme de biens et services uniquement</p> <p style="text-align: right;">Crédits alloués de manière automatique</p>	<p style="text-align: center;">-  +</p> <p>Pouvoir d'achat limité aux produits et services</p> <p style="text-align: right;">Épargne automatique</p>	<p style="text-align: center;">-  +</p> <p>Basé sur la confiance, pas de réserve de ressource</p>
2. Profil Trueque	<p style="text-align: center;">-  +</p> <p>Aucune opération bancaire ne peut être réalisée</p>	<p style="text-align: center;">-  +</p> <p>Certains biens et services restent inaccessibles</p> <p style="text-align: right;">Donne accès aux biens et services disponibles dans le réseau</p>	<p style="text-align: center;">-  +</p> <p>Sous forme manuelle</p>	<p style="text-align: center;">-  +</p> <p>Basé sur la confiance, pas de réserve de ressource</p>
3. Profil SOL	<p style="text-align: center;">-  +</p> <p>Opérations uniquement entre les membres</p> <p style="text-align: right;">Idem opérations bancaires classiques</p>	<p style="text-align: center;">-  +</p> <p>Limité par l'objectif de solidarité</p> <p style="text-align: right;">En monnaie sociale mais aussi officielle</p>	<p style="text-align: center;">-  +</p> <p>Peu ou pas d'intérêts perçus</p> <p style="text-align: right;">Sous forme scripturale et/ou manuelle</p>	<p style="text-align: center;">-  +</p> <p>Organisation et coût</p> <p style="text-align: right;">Envisageable pour des activités solidaires</p>
4. Profil Palmas	<p style="text-align: center;">-  +</p> <p>Aucune opération bancaire ne peut être réalisée</p>	<p style="text-align: center;">-  +</p> <p>Certains biens et services (peu) restent inaccessibles</p> <p style="text-align: right;">Donne accès aux biens et services disponibles dans le réseau</p>	<p style="text-align: center;">-  +</p> <p>Sous forme manuelle</p> <p style="text-align: right;">Épargne convertible en monnaie officielle</p>	<p style="text-align: center;">-  +</p> <p>Pas prévu explicitement pour ce profil</p> <p style="text-align: right;">Éventuelles primes d'assurances collectives</p>

Contribution à la réduction de l'aspect de l'exclusion analysé : ☹ (nulle/faible) ☺ (moyenne) 😊 (forte)

- : Principal point faible + : Principal point fort

5.3 Synthèse de l'analyse

Nous commenterons brièvement le tableau, en reprenant un à un chacun des quatre aspects de l'exclusion financière. Nous terminerons par une conclusion sur l'exclusion financière d'un point de vue global.

L'exclusion bancaire

Les monnaies sociales paraissent mieux pouvoir contribuer à lutter contre l'exclusion bancaire lorsque celles-ci sont disponibles sous forme scripturale (premier et troisième profil). L'exclusivité de la forme manuelle ne permet pas l'accès aux opérations réalisables à partir d'un compte bancaire classique (deuxième et quatrième profil). La taille du réseau joue un rôle important pour l'organisation d'un système bancaire similaire à ceux qu'on pourrait retrouver à l'extérieur du réseau. Les économies d'échelle, envisageables dans le cas de réseau de grande taille (profil SOL), permettent la mise en place d'un système bancaire plus complet. La forme monétaire et la taille de réseau sont donc des facteurs déterminants pour que les monnaies sociales puissent jouer un rôle de réduction de l'exclusion bancaire.

L'exclusion du crédit

Concernant l'exclusion du crédit, la contribution des monnaies sociales à la lutte contre l'exclusion financière est graduellement croissante en partant du premier profil. Les profils monétaires offrant plus de biens et services dans leur réseau (trois derniers types) semblent avoir des résultats bénéfiques plus importants sur l'exclusion du crédit. Le pouvoir d'achat des crédits étant dans la plupart des cas limité aux produits et services proposés dans le réseau, la diversité des profils des membres et leur nombre sont des éléments clés. Les systèmes de monnaies sociales garantis par la monnaie officielle (profil SOL et Palmas), ou qui permettent l'entrée de monnaie officielle (profil Trueque), induisent également une possibilité de crédit en monnaie officielle, un outil supplémentaire pour la réduction de l'exclusion du crédit.

L'exclusion de l'épargne

Pour ce qui est de l'épargne, les monnaies sociales sous forme scripturale semblent proposer une contribution limitée (profil 1), voire significative (profil 3). Cependant, le pouvoir d'achat de l'épargne est limité par les biens et services disponibles dans le réseau si cette épargne n'est pas convertible dans la monnaie officielle. La couverture de la monnaie sociale par de la monnaie officielle permet cette convertibilité. La possibilité de conversion, de monnaie officielle en monnaie sociale, et inversement, présente donc davantage d'atouts pour lutter contre l'exclusion de l'épargne. L'épargne peut ainsi aussi bien se faire par le biais de la monnaie officielle sous forme manuelle qu'on convertit en monnaie sociale sous forme scripturale (profil SOL). Bien que l'épargne puisse être assurée par les systèmes scripturaux des services bancaires offerts par certains profils monétaires, il n'en résulte pas moins que les monnaies sociales présentes sous forme manuelle uniquement ne peuvent pas, ou très peu, contribuer à la réduction de l'exclusion de l'épargne (profil Trueque et Palmas).

L'exclusion de l'assurance

Les possibilités d'assurance sont restreintes et ne sont pas systématiques, quel que soit le profil de la monnaie sociale. Dans le cas des réseaux de grande taille et dont la monnaie sociale est garantie par de la monnaie officielle (profil Palmas et SOL), il est envisageable que des primes d'assurances collectives puissent couvrir les membres. Le partage d'un risque déterminé est alors possible entre les adhérents. Cependant, aucune des expériences de monnaies sociales étudiées dans le cadre de ce mémoire ne fait mention d'un système d'assurance en tant que tel ou d'une mise en œuvre d'un système similaire. Les instruments offerts par les monnaies sociales contre l'exclusion de l'assurance semblent donc très limités.

Vue globale sur l'exclusion financière

Les monnaies sociales peuvent contribuer à la réduction de l'exclusion financière de différentes manières. Plusieurs caractéristiques monétaires ont été identifiées comme d'importance majeure pour pouvoir affirmer que les monnaies sociales peuvent avoir un effet réducteur significatif sur l'exclusion financière. Ceux-ci sont : la grande taille du réseau, la forme monétaire scripturale, la forme de garantie basée sur la

monnaie officielle et la convertibilité de la monnaie. Ces quatre caractéristiques ont pour la plupart été relevées dans les profils monétaires qui possèdent des capacités concrètes de lutte contre les aspects de l'exclusion financière étudiés (SOL et Palmas).

Il ressort de l'analyse que le troisième profil monétaire (SOL) présente de manière générale des meilleures capacités de réduction de l'exclusion financière. Le profil Palmas arrive en seconde place, et les deux premiers profils n'apportent qu'une faible contribution à la lutte contre l'exclusion financière.

Des quatre aspects de l'exclusion financière observés, les monnaies sociales peuvent surtout s'avérer utiles contre l'exclusion du crédit et dans une moindre mesure contre l'exclusion bancaire. Les types de monnaie sous forme scripturale peuvent présenter des effets positifs dans les cas d'exclusion de l'épargne. Les effets réducteurs des monnaies sociales sont globalement faibles face à l'exclusion de l'assurance.

Conclusion

La monnaie se limite-t-elle à la fonction de paiement ? N'est-elle qu'un intermédiaire d'échange sans plus ? Voici les questions à l'origine de ce travail portant sur un type de monnaie particulier et ses effets sur un phénomène financier. La monnaie est étudiée dans des disciplines diverses telles que la sociologie, l'histoire, la psychologie et, bien sûr, l'économie. Considérée comme toute chose possédant les fonctions de paiement, de réserve et de compte, la monnaie est un concept étendu et différentes monnaies peuvent se côtoyer sur un même territoire. Les monnaies peuvent-elles donc avoir des objectifs distincts ?

Au cours de recherches, un type de monnaie a attiré notre attention : les monnaies sociales, des monnaies locales d'origine citoyenne. Ces monnaies ont pour objectif général de favoriser la dimension sociale de l'échange et seraient plus aptes à y parvenir que les monnaies officielles (Euro, Dollar, Yen,...) selon certains économistes¹⁵. Mais quelles sont les fonctions et effets des monnaies sociales ?

En partant du constat de certains auteurs¹⁶ à propos des monnaies sociales et de leurs effets positifs sur l'exclusion de manière globale, nous nous sommes penchés sur les contributions que pouvaient apporter ce genre monétaire face à l'exclusion financière qu'on peut définir comme la difficulté d'accès ou d'utilisation de services et produits financiers. Ce phénomène est bien réel et de grande ampleur puisque plus de deux milliards d'adultes ne possédaient pas de compte bancaire en 2014 (The Economist, 2015).

Il en a découlé la question de recherche, le fil conducteur de ce mémoire : « Comment les monnaies sociales peuvent-elles contribuer à réduire l'exclusion financière ? ». L'objectif du travail a donc été d'étudier plus en profondeur ce type de système monétaire et les contributions financières qu'il induit dans les cas d'exclusion.

D'un point de vue méthodologique, nous avons fixé un cadre théorique des monnaies sociales dans la première partie afin de cerner les éléments que recouvrait le terme. Leurs principales fonctions sont la localisation et la dynamisation des échanges, ainsi

¹⁵ Servet (2006), Kennedy (2006), Blanc (2007) et Lietaer (2008).

¹⁶ Thorne (1996), Pacione (1998), Greco (2006) et Servet (2006).

que la transformation de la nature des échanges. En partant des neuf caractéristiques relevées des monnaies sociales, une typologie a été réalisée. Celle-ci est composée de quatre profils repris de manière synthétique ci-après. Seules trois des neuf caractéristiques étudiées sont exposées ci-dessous.

	Profil 1 : LETS, SEL et banque du temps	Profil 2 : Trueque (troc)	Profil 3 : SOL	Profil 4 : Palmas
Objectif	Renforcer les liens sociaux	Créer un réseau de « prosommateurs »	Développer des projets solidaires	Développer l'entrepreneuriat et les infrastructures collectives
Taille (membres)	Petite (<100)	Moyenne (>100)	Moyenne (>100) à grande (>1000)	Grande (>1000)
Forme monétaire	Scripturale	Manuelle	Scripturale/manuelle	Manuelle

Ces quatre profils créés ont été repris dans l'analyse effectuée en deuxième partie confrontant les monnaies sociales aux différentes facettes de l'exclusion financière.

Une recherche théorique sur le thème de l'exclusion financière a également été réalisée pour la seconde partie du mémoire. Quatre aspects constitutifs de l'exclusion financière ont été discernés : l'exclusion bancaire¹⁷, l'exclusion du crédit, l'exclusion de l'épargne et l'exclusion de l'assurance. En reprenant la typologie déterminée dans la première partie du mémoire et ces quatre aspects de l'exclusion financière, nous avons effectué une analyse en seize points. Pour chaque profil de monnaie sociale, nous avons relevé sa contribution éventuelle, ses points faibles et donné une appréciation générale concernant leur effet de réduction sur les quatre types d'exclusion traités.

Les résultats de l'analyse révèlent que les monnaies sociales peuvent effectivement contribuer à la réduction de l'exclusion financière par différents moyens. Il ressort que le troisième profil monétaire (SOL) présente de manière générale de meilleures capacités de réduction de l'exclusion financière. Le profil Palmas arrive en seconde

¹⁷ Nous entendons par exclusion bancaire l'accès à un compte bancaire, ainsi qu'aux opérations bancaires liées.

place, et les deux premiers profils n'apportent qu'une faible contribution à la lutte contre l'exclusion financière.

Pourquoi ? Parce que les profils SOL, et Palmas dans une moindre mesure, possèdent des caractéristiques spécifiques d'importance majeure pour créer un effet réduisant significativement l'exclusion financière : la grande taille de réseau, la convertibilité de la monnaie sociale en monnaie officielle, la garantie de la monnaie émise par une réserve en monnaie officielle et la forme monétaire scripturale. Ce sont les quatre principales modalités d'organisation pouvant avoir des effets tangibles qui ressortent de l'analyse. Les réseaux de monnaie sociale sont donc plus enclins à lutter contre l'exclusion financière s'ils possèdent un ou plusieurs de ces critères.

Des quatre aspects de l'exclusion financière observés, les monnaies sociales peuvent surtout s'avérer utiles contre l'exclusion du crédit et dans une moindre mesure contre l'exclusion bancaire. Les modèles de monnaies sous forme scripturale peuvent présenter des effets positifs dans les cas d'exclusion de l'épargne. Les effets de réduction des monnaies sociales sont globalement faibles face à l'exclusion de l'assurance.

Ce mémoire contribue à fournir une vue d'ensemble sur les possibilités financières des monnaies sociales dans certaines situations d'exclusion. Les caractéristiques spécifiques des monnaies sociales propices à lutter contre l'exclusion financière ont été relevées, ainsi que les aspects de l'exclusion financière les plus susceptibles d'être réduits par le biais de ces monnaies.

L'étude réalisée a cependant des limites. Les données récoltées lors des recherches ne sont pas exhaustives. Concernant l'exclusion financière par exemple, nous nous sommes surtout basés sur des études concernant l'Europe et l'Australie. Les systèmes monétaires exposés dans la littérature ne reprennent pas l'ensemble de ceux qui existent ou ont existé, bien qu'ils puissent s'apparenter de près ou de loin aux quatre profils de monnaie sociale déterminés par leur ensemble de caractéristiques. Dans la section d'analyse des effets des monnaies sociales sur l'exclusion financière, les seize points d'analyse ne reprennent pas chacun toutes les contributions possibles, ni tous les points faibles, mais uniquement ceux qui ont été jugés pertinents et significatifs.

Enfin, suite aux conclusions de ce travail, nous suggérons d'autres questions de recherches qui pourraient être approfondies dans le cadre d'études sur les monnaies sociales et les phénomènes d'exclusion : Quel(s) rôle(s) pour les monnaies sociales dans les systèmes de microcrédit ? Au vu du lien étroit entre exclusion financière et exclusion sociale, quelles sont les effets des monnaies sociales sur l'exclusion sociale ? Les utilisateurs des monnaies sociales sont-ils (les) plus exclus ? Si non, tirent-ils tout de même un quelconque bénéfice de ces systèmes monétaires ? Quel pourrait être le rôle des monnaies sociales dans la société de demain ?

Bibliographie

Amato, M. (2006). Qu'est-ce que la monnaie ? Réflexions sur l'enjeu de l'institution monétaire. In J. Blanc, *Exclusion et Liens financiers : monnaies sociales* (pp. 43-57). Paris : Éd. Economica.

Blanc, J. (2000). *Les monnaies parallèles : unité et diversité du fait monétaire*. Paris : Éd. L'Harmattan.

Blanc, J. (2006a). Les monnaies sociales : un outil et ses limites. In J. Blanc, *Exclusion et Liens financiers : monnaies sociales* (pp. 11-30). Paris : Éd. Economica.

Blanc, J. (2006b). À quoi servent les monnaies sociales ? In J. Blanc, *Exclusion et Liens financiers : monnaies sociales* (pp. 31-41). Paris : Éd. Economica.

Blanc, J. (2006c). Les Choix organisationnels et orientation des dispositifs de monnaies sociales. In J. Blanc, *Exclusion et Liens financiers : monnaies sociales* (pp. 173-195). Paris : Éd. Economica.

Blanc, J. (2006d). Où vont les monnaies sociales ? Où peut-on aller avec elles ? Quelques mots en guise de conclusion. In J. Blanc, *Exclusion et Liens financiers : monnaies sociales* (pp. 535-538). Paris : Éd. Economica.

Blanc, J. (2007). *Une mise en perspective des monnaies sociales*. http://grit-transversales.org/dossier_article.php3?id_article=242 (Consulté le 25 juin 2015) Mise en contexte et aperçu des monnaies sociales.

Błędowski, P. (2008). Prévention de l'exclusion financière en Europe : Première partie. *Cahier Financité*, 9, 84 p.

Collard, S. & Kempson, E. (2005). *Affordable credit: The way forward*. Bristol : University of Bristol.

Connolly, C. & Hajaj, K. (2001). *Financial services and social exclusion, report prepared for the Chifley Research Centre*. Sydney : University of NSW.

Connolly, C., Georgouras, M., Hems, L. & Wolfson, L. (2011). *Measuring Financial Exclusion in Australia*. New South Wales : University of New South Wales.

Cortés Garcia, F. (2008). Las monedas sociales. *Finanzas Éticas*, 4, 50 p.

de Koker, L. (2005). *Money laundering control and suppression of financing of terrorism: Some thoughts on the impact of customer due diligence measures on financial exclusion*. Johannesburg : University of Johannesburg.

DeMeulenaere, S. (2006). Les systèmes de monnaie complémentaire : des anciennes origines à une réponse moderne au problème de l'exclusion. In J. Blanc, *Exclusion et Liens financiers : monnaies sociales* (pp. 229-243). Paris : Éd. Economica.

Demers, V. & Gendron, C. (2006). Finance solidaire et monnaies sociales : entre solidarité et réforme de l'économie. In J. Blanc, *Exclusion et Liens financiers : monnaies sociales* (pp. 153-165). Paris : Éd. Economica.

Eme, B. & Laville, J.-L. (2006). *Economie solidaire*. Paris : Éd. Gallimard.

Encyclopædia Universalis France (2015). *Assurance : Économie de l'assurance*.
<http://www.universalis.fr/encyclopedie/assurance-economie-de-l-assurance/>
 (Consulté le 26 juin 2015) Définition de l'assurance d'un point de vue économique.

Ferreira, A. & Moers, P. (2006). Le projet Fomento à Fortaleza. In J. Blanc, *Exclusion et Liens financiers : monnaies sociales* (pp. 355-281). Paris : Éd. Economica.

Fisher, I. (1911). *The Purchasing Power of Money*. New York : The Macmillan Co.

Gesell, S. (1948). *L'ordre économique naturel : Traduction de Félix Swinne*. Paris : Éd. Marcel Rivière.

Giovannini, E. (2008). *Understanding Economic Statistics : an OECD perspective*. Bologna : Éd. Il Mulino.

Gloukoviezoff, G. (2004). L'exclusion bancaire et financière des particuliers. *L'observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale : Les travaux de l'observatoire 2003-2004*, 167-205.

Gómez, G. (2006). La RTZO, ou Réseau de Troc de la Zone Ouest, partenaire de l'économie locale. In J. Blanc, *Exclusion et Liens financiers : monnaies sociales* (pp. 496-511). Paris : Éd. Economica.

Greco, T. (2006). Réinventer l'argent : un remède à l'exclusion financière. In J. Blanc, *Exclusion et Liens financiers : monnaies sociales* (pp. 121-134). Paris : Éd. Economica.

Hart, K. (2006). Richesse commune : construire une démocratie économique à l'aide de monnaies. In J. Blanc, *Exclusion et Liens financiers : monnaies sociales* (pp. 135-152). Paris : Éd. Economica.

Hayashi, M. (2012). Japan's Fureai Kippu Time-banking in Elderly Care: Origins, Development, Challenges and Impact. *International Journal of Community Currency Research*, 16, 30-44.

Hubbard, R.-G. (1994). *Money, the financial system, and the economy*. Columbia : University of Columbia.

Kennedy, M. (2006). Pourquoi avons-nous besoin d'innovations monétaires ? Trois erreurs courantes, trois conséquences probables, trois solutions possibles. In J. Blanc, *Exclusion et Liens financiers : monnaies sociales* (pp. 99-119). Paris : Éd. Economica.

Keynes, J. M. (1936). *The General Theory of Employment, Interest, and Money*. Cambridge : Cambridge University Press.

Lacoue-Labarthe, D. (1980). *Analyse monétaire*. Paris : Éd. Dunod.

Larousse (1988). *Petit Larousse en couleurs*. Paris : Éd. Librairie Larousse.

Larousse (2015). *Épargne*.

<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/%C3%A9pargne/30242> (Consulté le 26 juin 2015) Définition du mot « épargne ».

Lämmermann, S. (2010). Financial Exclusion and Access to Credit. *European Social Watch Report 2010*, 26-28.

Le Monde Diplomatique (2002). *Crise totale en Argentine*. <http://www.monde-diplomatique.fr/2002/01/GABETTA/8319> (Consulté le 25 juin 2015) Explications et vue d'ensemble de la crise économique argentine de 2002.

Leyshon, A. & Thrift, N. (1993). *A Reversal of Fortune? Financial Services and the South East of England*. Stevenage : Éd. South East Economic Development Strategy.

Lietaer, B. (2001). *The Future of Money: A new way to create wealth, work and a wiser world*. London : Éd. Random House.

Lietaer, B. (2006). Des monnaies pour les communautés et les régions biogéographiques : un outil décisif pour la redynamisation régionale au XXI^e siècle. In J. Blanc, *Exclusion et Liens financiers : monnaies sociales* (pp. 73-97). Paris : Éd. Economica.

Lietaer, B. & Kennedy, M. (2008). *Monnaies régionales : De nouvelles voies vers une prospérité durable*. Paris : Éd. Charles Léopold Mayer.

Montillet, L. (2006). Et pour quelques crédits de plus.... In J. Blanc, *Exclusion et Liens financiers : monnaies sociales* (pp. 401-422). Paris : Éd. Economica.

Montoussé, M. (2006). *Macroéconomie*. Paris : Éd. Bréal.

Pacione, M. (1997). Local exchange trading systems as a response to the globalisation of capitalism. *Urban Studies*, 8(34), 1179-1199.

Pacione, M. (1998). Towards a community economy: an examination of local exchange trading systems in West Glasgow. *Urban Geography*, 3(19), 211-231.

Rizzo, P. (2006). Le système multilatéral : Gestion sociale et gestion multilatérale. In J. Blanc, *Exclusion et Liens financiers : monnaies sociales* (pp. 197-211). Paris : Éd. Economica.

Robin, M. (2014). *Sacrée croissance !*. Paris : Éd. La Découverte.

Servet, J.-M. (2006). *Banquiers aux pieds nus : La microfinance*. Paris : Éd. Odile Jacob.

Siaens, A. (1988). *Monnaie et finance*. Paris : Éd. De Boeck Université.

Strohalm, (2003). *Poor because of Money*. Utrecht : Éd. Stichting Aktie Strohalm.

Sztompka, P. (1993). *The Sociology of Social Change*. Oxford : Éd. Wiley-Blackwell.

The Economist (2015). *Financial exclusion*.

<http://www.economist.com/news/economic-and-financial-indicators/21648642-financial-exclusion> (Consulté le 20/06/2015) Article exposant la situation mondiale actuelle de l'exclusion bancaire.

Thorne, L. (1996). Local exchange trading systems in the United Kingdom: a case of re-embedding?. *Environment and Planning*, 28, 1361-1376.

Van Arkel, H., Vink, J. & Ramada, C. (2006). Méthodes pour le succès des monnaies complémentaires. In J. Blanc, *Exclusion et Liens financiers : monnaies sociales* (pp. 213-227). Paris : Éd. Economica.

Whitaker, C. & Delille, P. (2006). Le projet SOL : pour retrouver le sens des valeurs. In J. Blanc, *Exclusion et Liens financiers : monnaies sociales* (pp. 383-394). Paris : Éd. Economica.

